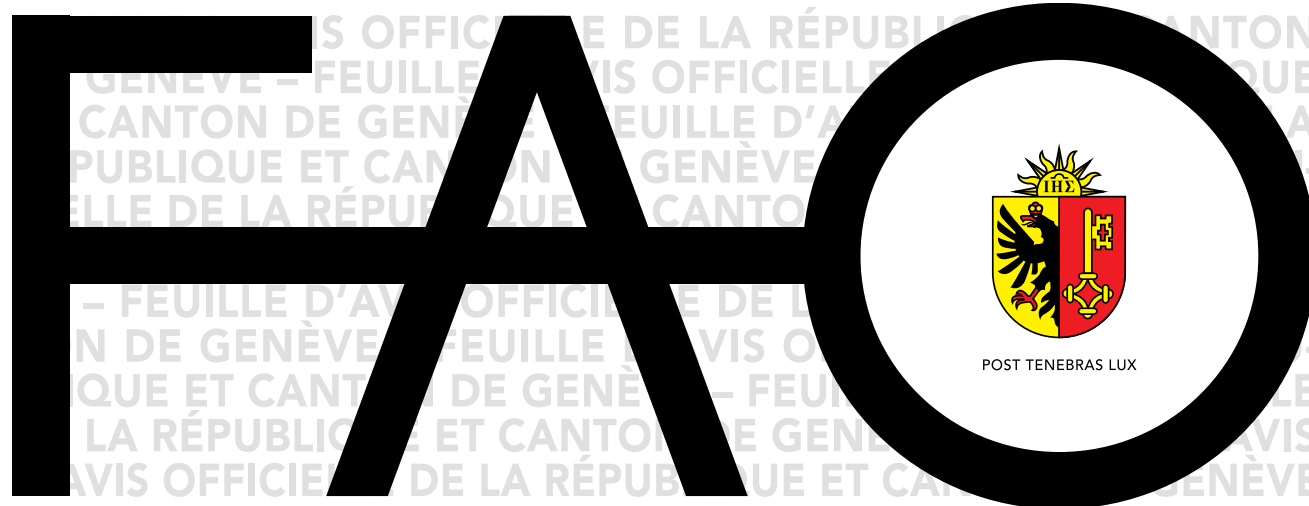


**L'INFO UTILE**

Consultez  
le site officiel  
Internet  
de l'Etat de Genève  
à l'adresse  
<http://www.geneve.ch>



## Feuille d'Avis Officielle de la République et canton de Genève

Paraît trois fois par semaine:  
lundi, mercredi et vendredi

# SIG Solar 3: un million de watts solaires brillent au milieu du canton

Extraits de l'allocation prononcée par Monsieur Robert Cramer, conseiller d'Etat en charge du Département du territoire, lors de l'inauguration de la centrale solaire photovoltaïque SIG Solar 3.

La plus grande centrale photovoltaïque de Suisse, avec ses 1000 kilowatts de puissance installée, alimente le réseau électrique genevois en courant 100% renouvelable produit localement. Ce courant participe à la gamme «SIG Vitale vert», un produit des Services industriels genevois (SIG), laquelle approvisionne aujourd'hui une personne sur quinze dans notre canton, l'équivalent de 15 000 ménages.

Qu'elles soient fortement centralisées comme à Verbois, ou plus éparées comme chez les personnes privées, les installations photovoltaïques contribuent à concrétiser un objectif majeur de la politique genevoise. Car dans la quantité d'électricité que nous allons utiliser d'ici 2010, il s'agit d'augmenter la quote-part du renouvelable d'au moins 1%.

Actuellement, le canton s'appuie sur l'hydroélectricité et l'incinération des déchets, avec d'une part les barrages de Verbois, de Chancy-Pougny et du Seujet, et d'autre part l'usine des Cheneviers, qui produisent 30% de notre électricité. Mais c'est aussi avec l'énergie solaire photovoltaïque que la croissance attendue pourra être réalisée.

### Priorités et moyens d'action pour développer le solaire photovoltaïque

Dans le cadre de la politique cantonale, la gestion de l'énergie repose sur une disposition constitutionnelle dont les principaux objectifs sont la maîtrise des besoins et le développement des ressources renouvelables. Or, pour atteindre l'objectif de couvrir avec de l'électricité photovoltaïque 1% de la consommation électrique du canton – ce qui représente 2500 gigawatt-heures – il faudrait installer une surface de 250 000 mètres carrés de panneaux, soit 25 hectares. Il faut relever que ce qui est de l'ordre du possible n'est pas réalisable – ni fina-

lement souhaitable – du jour au lendemain, sur l'une ou l'autre portion du territoire genevois. Car les enjeux dans ce domaine sont le coût et l'espace, dans un canton où les surfaces disponibles au sol sont rares. L'option d'une centrale solaire photovoltaïque est donc exceptionnelle sous cette forme. Il est prévu à l'avenir d'utiliser des surfaces d'une autre nature: les toitures des bâtiments.

### Produire de l'électricité solaire à grande échelle n'est pas une utopie

Répondant le 4 mai dernier à une motion du Grand Conseil (M 1461-B), le Conseil d'Etat indiquait que l'inventaire des toitures existantes de l'administration cantonale et des communes montrait une disponibilité pour des tranches de 10 à 100 kilowatts. L'intégration des panneaux doit être étudiée pour que toitures et parois conservent un aspect esthétique satisfaisant et pour que la protection du patrimoine soit effective. Point important, les panneaux peuvent aussi améliorer l'isolation thermique et l'ombrage des bâtiments.

Notre territoire présente assez de toitures bien exposées pour couvrir d'ici 2030 environ 10% des besoins en électricité des Genevoises et des Genevois. C'est dire si la production d'électricité à partir du soleil n'est de loin pas une application marginale dans le domaine des énergies renouvelables. Cette perspective s'appuie sur l'évolution des techniques de fabrication des panneaux et leur coût, ainsi que sur l'adaptation des milieux de la construction à cette réalité.

### Genève, canton le plus équipé de Suisse d'ici la fin 2006

L'objectif à court terme est d'avoir d'ici fin 2006 une «puissance installée» de 4 mégawatts pour 440 000 habitants, soit environ 9 watts par habitant. Genève sera alors le canton le



(De gauche à droite) Messieurs Robert Cramer, conseiller d'Etat en charge du Département du territoire, Daniel Mouchet, président du conseil d'administration des Services industriels de Genève (SIG), Philippe Verburgh, directeur du Service de l'électricité des SIG, et Damien Sidler, responsable de la cellule énergie nouvelle.  
Photos SIG

plus équipé en watts d'origine solaire, quand on sait que la Suisse en 2005 dispose de 20 mégawatts, c'est-à-dire moins de 3 watts par habitant. Il est important de rappeler que multiplier les surfaces disponibles afin d'offrir plus de courant renouvelable, pour répondre à une demande en augmentation, n'est pas un objectif en soi. Le principal est ailleurs. Il s'agit avant tout de privilégier une approche plus rationnelle dans nos usages afin de contenir la progression de la demande d'énergie électrique.

### La meilleure énergie est celle que l'on n'utilise pas

Et pour cela il est recommandé – notamment aux ménages – de choisir des

appareils économes au rendement optimal. Utiliser du courant électrique pour chauffer l'eau des lave-linge ou pour congeler des aliments n'est pas anodin. Pour une même fonction, la différence de consommation d'électricité d'un appareil à l'autre peut varier du simple au double. Voilà pourquoi il faut privilégier, à l'achat, les appareils électriques qui consomment peu. L'éventuel surcoût est largement remboursé par l'économie d'énergie réalisée.

Quant au «mode veille», il représente jusqu'à 15% du budget énergétique d'un ménage. On peut éviter cette dépense: il suffit par exemple d'éteindre son téléviseur avec l'interrupteur lorsqu'on ne l'utilise pas!

Il faut aussi se rendre compte que bien des arrivées de courant dans les

bâtiments sont surdimensionnées, parce que les utilisations sont insuffisamment évaluées ou maîtrisées. Autant de pertes évitables.

L'équation de l'énergie dans notre canton tient en deux facteurs. D'une part un emploi plus rationnel du courant, mieux étudié à la base, et d'autre part une demande en électricité renouvelable et locale satisfaite à travers la gamme «SIG Vitale». La choisir permet de nourrir la demande et de soutenir la construction d'installations solaires.

De la combinaison harmonieuse de ces facteurs dépend l'avenir d'un approvisionnement électrique plus mesuré et aussi plus propre, au plus près des besoins de notre canton.

Robert Cramer  
Conseiller d'Etat

## SOMMAIRE

CONSEIL D'ÉTAT 2

DCTI 2

DT 3

DI 3

COMMUNES 3

POUVOIR JUDICIAIRE 3

MARCHÉS PUBLICS 34

REGISTRE DU COMMERCE 4 à 8

VENTES, AUTORISATIONS ET REQUÊTES 4 à 6

AFFAIRES IMMOBILIÈRES 8



La centrale photovoltaïque SIG Solar 3, située près de Verbois.

## CONSEIL D'ÉTAT

### NOMINATIONS À LA GENDARMERIE

Le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève a nommé, dans le corps de la gendarmerie dès le 1er janvier 2006: M. Etienne Castella, brigadier (chef de groupe) au grade de brigadier remplaçant chef de poste à la gendarmerie; M. Claude Monnet, sous-brigadier au grade de brigadier (chef de groupe) à la gendarmerie.

### OUVERTURE ET FERMETURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CANTONALE À LA FIN DE L'ANNÉE 2005

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'administration cantonale fermera ses bureaux **du lundi 26 décembre 2005 au lundi 2 janvier 2006 inclus**.

Toutefois, afin de répondre aux besoins du public durant cette période, des permanences seront assurées par les services suivants:

#### département de l'instruction publique:

- service de protection de la jeunesse: permanence téléphonique tous les week-ends et jours fériés de 8 h à 18 h. Le numéro à faire pour être en contact avec un travailleur social de permanence est le 022 327 64 00. Cette permanence fonctionnera également pendant toute la fermeture du service à la fin de l'année 2005, à savoir dès le 23 décembre jusqu'au 2 janvier 2006 inclus. En dehors de ces heures et en cas d'urgence seulement, s'adresser à la police No 117;
- service du tuteur général: permanence assurée via le numéro de téléphone du service de protection de la jeunesse;
- service médico-pédagogique: permanence d'urgence pour enfants

et adolescents: 022 327 43 15; ouverte de 8 h à 18 h (en dehors de ces heures, week-end et jours fériés, un répondeur dirige les appels vers l'Hôpital des enfants et l'Hôpital cantonal).

#### département des institutions:

- service des automobiles et de la navigation: permanence le jeudi 29 décembre 2005 de 8 h à 15 h;
- hôtels de police, les services administratifs, financier et des contraventions n'assureront pas de permanence et seront fermés du vendredi 23 décembre 2005 à 16 h au mardi 3 janvier 2006 à 9 h (le bureau du corps assure le courrier les matins des 27, 28, 29 décembre 2005);
- service de probation et d'insertion: permanence les 27, 28 et 29 décembre 2005 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

#### département des constructions

##### et des technologies de l'information:

- le central téléphonique de l'Etat de Genève (3, rue des Gazomètres) sera ouvert les 26, 27, 28, 29 et 30 décembre 2005 sans interruption de 8 h à 17 h;
- service du registre foncier (5, rue des Gazomètres, 3e étage): les dépôts de réquisitions pourront intervenir par voie postale pendant le pont de fin d'année, la date d'immatriculation retenue étant celle du timbre postal;
- sécurité civile: permanence 24 h/24 via le central téléphonique du SIS No 022 418 71 81 en cas d'urgence.

#### département du territoire:

- service des forêts, de la protection de la nature et du paysage, gardes cantonaux de l'environnement, appeler le SIS numéro 118;
- office vétérinaire cantonal: fourrière cantonale 7j/7 de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h. No 022 774 14 08;
- office des transports et de la circulation: signaux lumineux, via

la centrale police au numéro 022 427 81 11;

service cantonal d'intervention environnementale: appeler le SIS numéro 118, en cas d'atteinte grave à l'environnement;

- site de Châtillon: du mardi 27 au vendredi 30 décembre 2005, de 7 h 15 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h au numéro 022 727 05 23;
- régie du traitement des eaux, service de l'eau, SIG: station d'épuration d'Aire, 17, chemin de la Verseuse, 1219 Aire. Le pesage est ouvert en permanence pour les livraisons des entreprises privées. Prière de s'annoncer préalablement au numéro 022 727 48 10 ou 022 727 48 13 ou 022 796 42 62;
- service cantonal d'évacuation de l'eau, police des eaux: en cas de pollution accidentelle, appeler le SIS numéro 118.

#### département de l'économie

##### et de la santé:

- Hôpitaux universitaires de Genève;
- institut universitaire de médecine légale: permanence mardi 27 et vendredi 30 décembre 2005, tél. 022 379 56 00;
- médecin de garde: 24 h/24, appel par la centrale de police, tél. 022 427 81 30;
- centre d'information familiale et régulation des naissances (planning familial): permanence du mardi 27 au vendredi 30 décembre 2005, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h, tél. 022 372 55 00 (attention, nouveau numéro de téléphone);
- direction générale de la santé:
  - maladies transmissibles et épidémies: permanence tél. 144,
  - service de protection de la consommation, 22, quai Ernest-Ansermet, Genève, permanence du mardi 27 au jeudi 29 décembre 2005, de 9 h à

11 h 30 et de 14 h à 16 h, tél. 022 327 39 00, fax 022 327 39 89;

- conseil de surveillance psychiatrique: permanence tél. 022 327 29 07, fax 022 327 32 59; lundi 26 décembre 2005 de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, mardi 27 décembre 2005 de 9 h à 12 h, mercredi 28 décembre 2005 de 12 h 30 à 17 h 30, jeudi 29 décembre 2005 de 8 h à 12 h, vendredi 30 décembre 2005 de 9 h à 12 h, lundi 2 janvier 2006 de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, autres jours répondeur téléphonique;
- centre d'action sociale et de santé (CASS): permanence effectuée au CASS des Eaux-Vives, 38, rue des Vollandes, 1207 Genève, tél. 022 420 64 00, mardi 27, mercredi 28 et jeudi 29 décembre 2005, de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

#### département de la solidarité

##### et de l'emploi:

- Hospice général;
- aide aux requérants d'asile: permanence socio-administrative, 45-47A, rue de Lausanne, Genève, tél. 022 420 57 20, mardi 27 et mercredi 28 décembre 2005, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30; des permanences d'assistants sociaux auront lieu dans les foyers importants. Les bureaux de l'accueil seront fermés.
- établissements secteur éducatif:
  - Infor Jeunes centre d'information, tél. 022 420 55 55, 13, rue Verdaine, Genève: permanence téléphonique tous les jours de 12 h à 22 h;
  - Infor Jeunes appartement Gabrielle Sabet (hébergement d'urgence): ouvert durant les fêtes (voir permanence téléphonique du centre d'information);
  - Infor Jeunes appartements Servette: informations auprès

du centre d'information: entretiens en vue d'admission dès le 3 janvier 2006;

- Infor Jeunes EPiC, équipe de prévention et d'intervention communautaire: fermé, informations auprès de la permanence téléphonique;
- ouverts durant les fêtes:
  - maison de l'Ancre (accueil et traitements des problèmes liés à l'alcoolisme): 34, rue de Lausanne, Genève, tél. 022 420 58 00;
  - centre Le Pont (accueil d'urgence des adolescents): 11, place de l'Octroi, Carouge, tél. 022 342 00 23;
  - chalet Savigny p.a. 53, chemin De-La-Montagne, Chêne-Bougeries, tél. 022 869 15 00;
  - villa Rigaud: p.a. 57, chemin J.-J.-Rigaud 57, Chêne-Bougeries;
  - Ecureuils Doret: permanence assurée par le chalet Savigny, portable 079 254 19 46;
  - Pierre Grise: permanence assurée par le chalet Savigny, portable 079 254 19 46;
  - Ecureuils Guéry: p.a. 47, chemin de Sous-Caran, Collonge-Bellerive, tél. 022 752 16 62;
- Secteur personnes âgées:
  - Nouvelle Roseraie: ouverte;
  - Florimont: ouvert;
  - CAD: fermé, répondeur téléphonique;
  - secrétariat maisons de vacances, Genève: permanence assurée le 28 décembre 2005 pour le départ du séjour du Nouvel-An, ligne directe 022 420 42 90;
  - aide sociale: permanence effectuée au CASS des Eaux-Vives, 38, rue des Vollandes, 1207 Genève, tél. 022 420 64 00 les mardi 27, mercredi 28 et jeudi 29 décembre 2005 de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

## CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

### ENQUÊTE PUBLIQUE

au sens de l'article 17, alinéa 2, lettre f, du règlement d'application de la loi sur les constructions et installations diverses, du 27 février 1978 (RALCI), et de l'article 26 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987 (dérogation de destination en zone à bâtir).

#### 2e insertion

Demande **No DD 100253**. Requérants: **Arxom SA, M. Abid Abdulrahim pour TDC Suisse SA (Sunrise)**. Objet:

#### modification d'une installation pour téléphonie mobile

sur parcelle No 3007, feuille No 43, chemin du Gamay, commune de Bernex.

Le dossier et les plans relatifs à la demande susvisée, qui implique, vu la situation dans une zone à bâtir, une dérogation de destination par rapport aux normes de la zone dans laquelle la parcelle considérée est située et dont l'objet peut appeler l'application de l'article 14 de la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) dans la mesure où il constituerait la cause d'inconvénients graves pour le voisinage ou le public, peuvent être consultés à la mairie ou au département des constructions et des technologies de l'information (police des constructions, 5, rue David-Dufour) pendant le délai de 30 jours, dès la première publication dans la Feuille d'avis officielle, soit jusqu'au 12 janvier 2006. Pendant ce délai, les tiers intéressés peuvent adresser leurs observations

éventuelles à la mairie ou au département des constructions et des technologies de l'information.

18-368340

### FERMETURE DES CHANTIERS DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

En vue d'éviter des accidents, l'inspection des chantiers rappelle aux intéressés les articles 11 et 251 du règlement sur les chantiers (L 5 05.03), dont la teneur est la suivante:

#### Article 11:

Tout chantier présentant un danger doit être clôturé entre les heures de travail.

#### Article 251:

1. Pour éviter toute conséquence dangereuse de l'action du vent sur les grues hors service, des ancrages (pinces) ou des sabots d'arrêt doivent être installés et solidement fixés aux rails. La flèche doit être ramenée à sa plus grande portée.
2. La grue doit être laissée en girouette et le chariot ramené près de la tour ou positionné selon les indications du fournisseur (le crochet de suspension des charges près de la flèche, chaînes ou élingues enlevées).
3. Si dans cette position la grue peut heurter un obstacle, elle sera amarrée exceptionnellement selon les instructions du constructeur. Durant son fonctionnement, elle sera équipée de limiteurs électriques de zone de travail empêchant ainsi toute collision.

Le service de l'inspection des chantiers reste à disposition des constructeurs pour tout renseignement complémentaire.

### AVIS DE CONSULTATION

En application de l'article 5, alinéa 4, de la loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988, le département des constructions et des technologies de l'information informe les tiers intéressés du dépôt de la demande de renseignements suivante:

Demande: **DR 17875**. Requérant: **M. P. Bezos**, architecte. Mandataire: M. P. Bezos, architecte pour Favre & Guth SA. Objet:

**construction d'immeubles de logements, administratifs et d'activités artisanales, centre commercial, équipements publics et sportifs** sur diverses parcelles, feuille No 13, route de Chancy, commune de Bernex.

Les plans peuvent être consultés, pour information, auprès du département des constructions et des technologies de l'information, 5, rue David-Dufour (police des constructions, 4e étage, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h) dans un délai de 30 jours à compter de la publication.

Cette dernière n'ouvre pas de voie d'opposition, mais les observations éventuelles peuvent être adressées dans le délai susvisé à l'adresse suivante: département des constructions et des technologies de l'information, police des constructions, case postale 22, 1211 Genève 8.

N. B.: les réponses aux demandes de renseignements constituent de simples renseignements, sans portée juridique.

### AVIS DE CONSULTATION

En application de l'article 5, alinéa 4, de la loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988, le département des constructions et des technologies de l'information informe les tiers intéressés du dépôt de la demande de renseignements suivante:

Demande: **DR 17876**. Requérante: **Corea, Fondation Aigues-Vertes**. Mandataire: M. Michel Rey, architecte pour Acau. Objet:

**déclassement de zone pour maintien du parking provisoire en définitif** sur parcelle No 3389, feuille No 4, 29, route de Chèvres, commune de Bernex.

Les plans peuvent être consultés, pour information, auprès du département des constructions et des technologies de l'information, 5, rue David-Dufour (police des constructions, 4e étage, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h) dans un délai de 30 jours à compter de la publication.

Cette dernière n'ouvre pas de voie d'opposition, mais les observations éventuelles peuvent être adressées dans le délai susvisé à l'adresse suivante: département des constructions et des technologies de l'information, police des constructions, case postale 22, 1211 Genève 8.

N. B.: les réponses aux demandes de renseignements constituent de sim-

ples renseignements, sans portée juridique.

### AVIS DE CONSULTATION

En application de l'article 5, alinéa 4, de la loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988, le département des constructions et des technologies de l'information informe les tiers intéressés du dépôt de la demande de renseignements suivante:

Demande: **DR 17877**. Requérante: **Mobag SA**. Mandataire: MM. Andereg & Rinaldi, architectes. Objet:

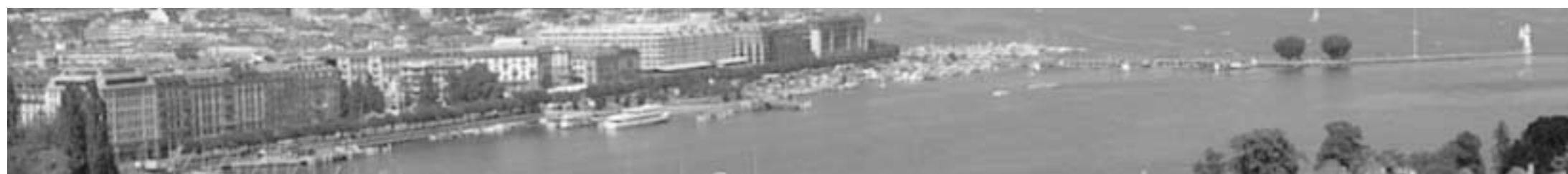
**immeuble de logements et bureaux, garage souterrain**

sur parcelle No 3956, feuille No 67, 53, rue de Moillebeau, commune de Genève-Petit-Saconnex. Les plans peuvent être consultés, pour information, auprès du département des constructions et des technologies de l'information, 5, rue David-Dufour (police des constructions, 4e étage, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h) dans un délai de 30 jours à compter de la publication.

Cette dernière n'ouvre pas de voie d'opposition, mais les observations éventuelles peuvent être adressées dans le délai susvisé à l'adresse suivante: département des constructions et des technologies de l'information, police des constructions, case postale 22, 1211 Genève 8.

N. B.: les réponses aux demandes de renseignements constituent de simples renseignements, sans portée juridique.

Le conseiller d'Etat  
Mark MULLER.



## TERRITOIRE

### ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Afin d'assurer la propreté sur le territoire du canton, dans l'intérêt de tous les habitants, les déchets urbains communaux sont levés par les soins des communes. Pour les autres déchets, les horaires d'ouverture sont les suivants:

#### Les Cheneviers

40, route de Verbois, tél. 022 727 41 11, fax 022 727 41 12. Du lundi au vendredi: 7 h à 16 h 15; samedi: 7 h 30 à 11 h 45.

### Centre de traitement des déchets spéciaux

40, route de Verbois, tél. 022 727 42 22, fax 022 727 42 23. Du lundi au vendredi: 7 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30, sur rendez-vous pour les industries; samedi fermé.

#### Quai de chargement de la Jonction

Route des Péniches, tél. 022 727 42 66, fax 022 727 42 67. Lundi, mardi, jeudi, vendredi: matin fermé (réservé aux véhicules de voirie); après-midi: 13 h 15 à 16 h 15;

mercredi: 7 h 30 à 11 h 45 et 13 h 15 à 16 h 15; samedi fermé.

### Décharge du site de Châtillon et installation de traitement des matières de routes (ITMR)

Route d'Aire-la-Ville à Bernex, tél. 022 727 05 20.

Du lundi au vendredi: 7 h 15 à 11 h 30 et 13 h à 16 h; samedi fermé.

#### Installation de compostage du site de Châtillon

Route d'Aire-la-Ville à Bernex, tél. 022 727 05 21.

Du lundi au vendredi: 7 h 15 à 11 h 30 et 13 h à 16 h; samedi fermé.

#### Usine de méthanisation du site de Châtillon

Route d'Aire-la-Ville à Bernex, tél. 022 727 05 23.

Du lundi au vendredi: 7 h 15 à 11 h 30 et 13 h à 16 h; samedi fermé.

#### Espace récupération du site de Châtillon

Route d'Aire-la-Ville à Bernex, tél. 022 727 05 22.

Du lundi au vendredi: 14 h 30 à 19 h 30; samedi et dimanche: 9 h 30 à 17 h.

### FOURRIÈRE CANTONALE

#### 1239 Collex - Tél. 022 774 14 08

##### Chiens trouvés

No 479 Griffon croisé, jeune, mâle, beige, trouvé rue des Battoirs le 11 décembre 2005.

No 480 Jeune doberman croisé, mâle, noir et feu, trouvé route de Chancy le 14 décembre 2005.

Le conseiller d'Etat Robert CRAMER.

## INSTITUTIONS

### SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION

#### NOTIFICATION PAR PUBLICATION

En application de l'article 46, alinéa 4, de la loi sur la procédure administrative, les personnes suivantes, sans domicile connu, sont invitées à se présenter auprès du service des automobiles et de la navigation, 86, route de Veyrier, 1227 Carouge, pour prendre connaissance d'une décision les concernant:

Jean-Jacques Bocion, né le 4 mai 1937; Cosimo De Giorgi, né le 26 septembre 1961; Luigi Gatti, né le 20 novembre 1939; J. & J. Teixeira; Sylvie Magnin, née le 29 juin 1975.

Décision à retirer auprès du service du contentieux.

Les délais procéduraux ne sont ni prolongés ni suspendus par la présente publication.

#### RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le département des institutions rappelle que toute manifestation ou réunion de personnes sur la voie publique doit être autorisée par son secrétariat général (case postale 3962, 1211 Genève 3, tél. 022 327 21 06, fax 022 327 06 00) et que le défaut de cette autorisation est passible des peines de police (arrêts jusqu'à trois jours ou/et amende jusqu'à 2000 F). En outre, l'occupation

de tout domaine public doit aussi être autorisée par la collectivité publique qui en assure la gestion (pour la Ville de Genève: service des agents de ville et du domaine public, case postale 3737, 1211 Genève 3, tél. 022 418 61 00, fax 022 418 61 01) et l'autorisation du service des autorisations et patentes (42-44, avenue du Cardinal-Mermillod, 1227 Carouge, tél. 022 308 52 00, fax 022 308 52 52) doit également être obtenue s'agissant de l'organisation d'une manifestation revêtant un caractère de divertissement public (bal, concert, etc.) ou d'une tombola, de la diffusion de films ou de l'exploitation d'une buvette.

Le conseiller d'Etat Laurent MOUTINOT.

## COMMUNES

### COMMUNE DE PRESINGE

#### Cimetière de Presinge

##### Cimetière - columbarium

Les familles qui ont des tombes de parents ayant été inhumés au cimetière de Presinge en 1985, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2005, sont informées de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser, par écrit, à la mairie

de Presinge, 116, route de Presinge, jusqu'au 31 janvier 2006.

Les monuments, entourages et ornements des tombes non renouvelées devront être enlevés pour le 1<sup>er</sup> mars 2006 au plus tard. Passé ce délai, la commune en prendra possession et en disposera.

Le maire: F. LE COMTE.  
18-368096



## POUVOIR JUDICIAIRE

### TRIBUNAL TUTÉLAIRE

Publications en vertu des articles 369, alinéa 1, 374, alinéa 2, et 375, alinéa 1, CCS

#### 2e insertion

Par décision du 1er novembre 2005, le Tribunal tutélaire a prononcé l'interdiction de **M. Marcel Maeder**, né le 8 juin 1964, originaire de Galgenen (SZ), domicilié 29, chemin de la Caroline 1213 Petit-Lancy, et a désigné **Mme Nicole Geiser Ferla**, tutrice adjointe auprès du service du tuteur général, 26-28, boulevard Georges-Favon, case postale 5011, 1211 Genève 11, aux fonctions de tutrice de **M. Marcel Maeder**, susqualifié. Genève, le 12 décembre 2005.

Le greffier: C. ZBINDEN.

Publications en vertu des articles 369, alinéa 1, 374, alinéa 2, et 375, alinéa 1, CCS

#### 2e insertion

Par décision du 2 décembre 2005, le Tribunal tutélaire a prononcé l'inter-

diction de **Mme Fathma Bibi Winiger**, née le 14 août 1953, originaire de Rickbach (LU), domiciliée 7, avenue Ernest-Pictet, 1203 Genève, et a désigné **M. Dominique André Fiore**, tuteur adjoint auprès du service du tuteur général, 26-28, boulevard Georges-Favon, case postale 5011, 1211 Genève 11, aux fonctions de tuteur de **Mme Fathma Winiger**, susqualifiée. Le Tribunal tutélaire a déclaré la présente décision immédiatement exécutoire, nonobstant appel ou opposition. Genève, le 12 décembre 2005.

Le greffier: C. ZBINDEN.

Publications en vertu des articles 369, alinéa 1, 374, alinéa 2, et 375, alinéa 1, CCS

#### 2e insertion

Par décision du 2 novembre 2005, le Tribunal tutélaire a prononcé l'interdiction de **Mme Raquel Zancanaro**, née le 10 août 1971, de nationalité britannique, domiciliée 26, rue des Peupliers, 1205 Genève, et a désigné **M. Dominique André Fiore**, tuteur adjoint auprès du service du tuteur général, 26-28, boulevard Georges-

Favon, case postale 5011, 1211 Genève 11, aux fonctions de tuteur de **Mme Raquel Zancanaro**, susqualifiée. Genève, le 12 décembre 2005.

Le greffier: C. ZBINDEN.

Publications en vertu des articles 372 et 375, alinéa 1, CCS

#### 2e insertion

Par décision du 31 octobre 2005, le Tribunal tutélaire a prononcé l'interdiction volontaire de **Mme Céline Rosselet**, née le 27 mars 1978, originaire de Genève (GE), domiciliée au foyer des Bains, 35, rue des Bains, 1205 Genève, et a désigné **M. Dominique André Fiore**, tuteur adjoint auprès du service du tuteur général, 26-28, boulevard Georges-Favon, case postale 5011, 1211 Genève 11, aux fonctions de tuteur de **Mme Céline Rosselet**, susqualifiée. Genève, le 12 décembre 2005.

Le greffier: C. ZBINDEN.

Publications en vertu des articles 369, alinéa 1, 374, alinéa 2, 375, alinéa 1, et 380 CCS

#### 2e insertion

Par décision du 1er novembre 2005, le Tribunal tutélaire a prononcé l'interdiction de **Mme Vera Fluss**, née **Rudermann** le 11 octobre 1942, originaire du Grand-Saconnex (GE), domiciliée à l'EMS Résidence Les Marronniers, 15, rue Camille-Cavour, 1203 Genève, et a désigné **M. Sev Fluss**, domicilié 5, chemin Taverney, 1218 Grand-Saconnex, faisant éléction de domicile chez Me Michael Rudermann, 11, rue De-Beaumont, 1206 Genève, aux fonctions de tuteur de son épouse, **Mme Vera Fluss**, susqualifiée. Genève, le 12 décembre 2005.

Le greffier: C. ZBINDEN.

Publications en vertu des articles 369, alinéa 1, 374, alinéa 2, et 375, alinéa 1, CCS

#### 2e insertion

Par décision du 31 octobre 2005, le Tribunal tutélaire a prononcé l'interdiction de **M. Roger Joseph Hofer**, né le 26 janvier 1924, originaire de Limpach (BE), domicilié 134, route

de Choulex, 1244 Choulex, et a désigné **Me Yves Mermier**, avocat, 6, rue du Nant, case postale 6509, 1211 Genève 6, aux fonctions de tuteur de **M. Roger Hofer**, susqualifié. Genève, le 12 décembre 2005.

Le greffier: C. ZBINDEN.

Publications en vertu des articles 369, alinéa 1, 374, alinéa 2, et 375, alinéa 1, CCS

#### 2e insertion

Par décision du 20 avril 2005, confirmée par l'arrêt de la Cour de justice du 24 juin 2005, le Tribunal tutélaire a prononcé l'interdiction de **M. Pierre Horter**, né le 7 avril 1965, de nationalité allemande, domicilié 17, rue des Bossons, 1213 Onex, et a désigné **Mme Nicole Geiser Ferla**, tutrice adjointe auprès du service du tuteur général, 26-28, boulevard Georges-Favon, case postale 5011, 1211 Genève 11, aux fonctions de tutrice de **M. Pierre Horter**, susqualifié. Genève, le 12 décembre 2005.

Le greffier: C. ZBINDEN.

## MARCHÉS PUBLICS

### AVIS D'INFORMATION

#### Objet du marché: marché de services relatif à la réalisation de la Galerie de Chouilly et de ses ouvrages annexes.

La présente consultation concerne la conception et la réalisation de la Galerie de Chouilly et de ses ouvrages annexes. Cet ouvrage appartient à la catégorie d'ouvrages infrastructure en construction neuve. La présente consultation est divisée en 4 lots de services:

- lot 1: maîtrise d'œuvre;
- lot 2: géomètre;
- lot 3: mission OPC: pilotage, ordonnancement, coordination;
- lot 4: coordonnateur sécurité.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est fixée à 15 500 000.00 € (HT). Date limite de réception des offres: **3 février 2006, à 12 heures.**

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents: le dossier de consultation sera adressé gratuitement contre dépôt d'une demande écrite (courrier, télécopie) à l'adresse indiquée ci-dessus.

L'avis d'appel public à la concurrence est disponible dans son intégralité:

- au journal officiel de l'Union européenne, transmis le 9 décembre 2005.
- au Bulletin officiel d'annonce des marchés publics (FR) sous la référence 05-217069, transmis le 9 décembre 2005.
- sur le site internet de la Collectivité: [www.cc-pays-de-gex.fr/rubrique\\_marchés\\_publics/catégorie\\_marché\\_de\\_service](http://www.cc-pays-de-gex.fr/rubrique_marchés_publics/catégorie_marché_de_service).

18-369526

#### VILLE DE GENEVE - DIRECTION DES ESPACES PUBLICS ET DE LA VOIRIE

Type d'avis: Avis d'appel d'offres, marché de construction, procédure ouverte, non soumis OMC

1. Pouvoir adjudicateur
- 1.1 Adjudicateur: VILLE DE GENEVE - Direction des espaces publics et de la voirie

Organisateur de la procédure: Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, Service du génie civil  
Personne responsable: Christian Muller, Rue François-Dussaud 10, CH-1227 Acacias, Suisse, Téléphone 022 418 43 23, Fax 022 418 42 01, [christian.muller@gci.ville-ge.ch](mailto:christian.muller@gci.ville-ge.ch), [www.ville-ge.ch](http://www.ville-ge.ch)

2. Objet du marché
- 2.1 Nom du projet: Place des Nations - travaux de plantation et de jardinage
- 2.2 Genre de marché de travaux de construction: Exécution
- 2.3 Référence du dossier: GCI 1150 B
- 2.4 Vocabulaire commun des marchés publics (CPV): 77311000
- 2.5 Description sommaire de l'ouvrage et du marché: Travaux de plantation et de jardinage
- 2.6 Lieu d'exécution: Place des Nations, Genève
- 2.7 Délai d'exécution: Indications: début des travaux: mars 2006

- 2.8 Marché(s): Un seul marché sans lot
- 2.9 Offres partielles: Pas admises  
Remarque: Fourniture et pose de cadres métalliques; Surfaces en matières concassées non calcaires; Fourniture et pose de dalles en ciment; Fourniture et amélioration de la terre végétale; Plantation d'arbres tige (8 pièces); Plantation d'arbres en cépée (27 pièces); Plantation d'arbustes (73 pièces) et de haies; Ensemencement de prairie et de gazon; Surface traitée 12'000 m<sup>2</sup>; Plantation d'un bosquet de chênes, de force, de forme et de hauteurs variées (10 pièces).
- 2.10 Variantes: Non admises.
3. Conditions
- 3.1 Conditions générales de participation: Le présent appel d'offres est soumis au règlement communal sur la passation des marchés publics en matière de construction du 1.7.1998. Peuvent participer les entreprises qui ont leur domicile ou leur siège en Suisse

ou dans un pays signataire de l'accord OMC sur les marchés publics ou dans un autre Etat pour autant que des accords aient été conclus et qu'une réciprocité soit accordée à l'égard des prestataires genevois.

- 3.3 Critères d'aptitude: Ne seront prises en considération que les soumissions accompagnées, sous pli séparé, des attestations suivantes: 1. justifiant que pendant 1 an au moins le prestataire a exercé, en étant inscrit au registre du commerce ou dans un registre équivalent de son siège social, une activité en rapport, quand à sa nature et son importance, avec celle dont relève la soumission; 2. indiquant le nombre d'employés permanents; 3. justifiant que la couverture du personnel en matière d'assurances sociales, y compris assurances accidents, est assurée conformément à la législation en vigueur à

(Suite page suivante)

## MARCHÉS PUBLICS (SUITE)

- son siège et qu'il est à jour avec le paiement de ses cotisations (en Suisse AVS/AI/APG/allocation familiales et SUVA)
- 3.4 Preuves à fournir pour remplir les critères d'aptitude: Certifiant, pour le personnel travaillant sur territoire genevois, soit qu'il est lié par la convention collective de travail de sa branche applicable à Genève et est à jour avec ses obligations envers elle, soit, en lieu et place, s'il n'a pas adhéré à une telle convention ou s'il est extérieur au canton, qu'il a signé auprès de l'Office Cantonal de l'Inspection et des Relations du Travail (OCIRT, tel: 022 388 29 29 - fax: 022 735 29 69, prendre contact au plus tard 10 jours avant la remise des dossiers) un engagement à respecter les usages de sa profession en vigueur à Genève.
- 3.5 Critères d'adjudication: Conformément aux critères suivants par ordre d'importance:  
- Montant et crédibilité du prix, 70  
- Références pour des travaux similaires, 30
- 3.6 Communauté de soumissionnaires: Les consortiums sont admis.

- Tous les membres doivent remplir les conditions de l'article 24.
- 3.7 Sous-traitance: Admises sous réserve de l'article 25.
- 3.8 Obtention du dossier d'appel d'offres  
Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu: A l'adresse du chapitre 1.1: Condition pour l'obtention du dossier d'appel d'offres: Inscription jusqu'au 10 janvier 2006 au moyen du paiement de l'émolument non remboursable de 100 F CPP n°12-6688-2 de la Ville de Genève, Domaine des espaces publics, service du génie civil, rue François-Dussaud 10, 1227 Acacias (GE), avec mention du projet et du type de travaux concerné. Dossier téléchargeable sur le site [www.simap.ch](http://www.simap.ch): Non  
Remarque: Le dossier d'appel d'offres sera envoyé à partir du 16 janvier 2006
- 3.9 Remise des offres: A l'adresse du chapitre 1.1  
Délai pour la remise des offres: 17.02.2006  
Exigences formelles pour la remise des offres: Le délai indiqué au point 3.9 est purement indicatif et aléatoire. La date définitive

- faisant foi pour le délai de rentrée des offres sera fixée dans le dossier d'appel d'offres.
- 3.11 Conditions générales: Règlement municipal sur la passation des marchés publics en matière de construction du 1 juillet 1998.
- 3.12 Négociations: Non admises
- 3.13 Langues du dossier d'appels d'offres: Français
- 3.14 Langue(s) acceptée(s) pour la remise des offres et pour l'exécution du marché: Français
4. Autres informations
- 4.2 Publication officielle faisant foi: La FAO du canton de Genève du 19 décembre 2005.
- 4.4 Indication des voies de recours: Article 36 du règlement municipal: les décisions rendues dans le cadre de l'adjudication d'un marché soumis au présent règlement ne sont pas sujettes à recours.

DCTI  
AVIS D'ADJUDICATION  
DE MARCHÉS PUBLICS

- Nettoyage journalier**
1. Adjudicateur: DCTI, direction des bâtiments, service concier-

gerie, 5, rue David-Dufour, 1211 Genève 8.

2. Type de procédure:  
- procédure ouverte;  
- adjudication soumise à l'accord GATT/OMC et à l'AIMP.
3. Marchés concernés:  
- désignation: nettoyage journalier:  
a) 64-66, rue du Grand-Pré, locaux administratifs (CTI);  
- adjudicataire: Pronet Services;  
- montant de l'offre retenue (TTC): 93 600 F;  
- désignation: nettoyage journalier:  
b) 1, rue Michel-Servet, centre médical universitaire (CMU);  
- adjudicataire: Top Net SA;  
- montant de l'offre retenue (TTC): 414 260 F.
4. Date de la notification d'adjudication:  
a) 17 octobre 2005;  
b) 3 novembre 2005.

AVIS D'ADJUDICATION  
DE MARCHÉS PUBLICS

**Aéroport International de Genève  
Content Management System (CMS)**

1. Maître de l'ouvrage et adjudicateur  
- Aéroport International de Genève (AIG), Division marketing, case postale 100, 1215 Genève 15, Suisse, téléphone: +41 22 717 71 11, fax: +41 22 798 43 77
2. Type de procédure  
- Ouverte  
- Adjudication soumise à l'accord GATT/OMC sur les marchés publics, à l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) et au règlement sur la passation des marchés publics en matière de fournitures et de services (L 6 05.03) de la République et canton de Genève.
3. Marché concerné  
Nom et adresse de l'adjudicataire: INFOTEAM SA, 14, route du Petit-Moncor, 1752 Villars-sur-Glâne 1  
Montant de l'adjudication: 308 781.50 F HT d'achat du produit et maintenance sur 5 ans  
Date de l'adjudication: notifiée par lettre recommandée du 23 septembre 2005.

18-370142

REGISTRE DU  
COMMERCE

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

La présente publication a un caractère informatif, seule la publication faite antérieurement dans la Feuille officielle suisse du commerce ayant valeur légale.

FOSC DU 8 NOVEMBRE 2005,  
NO 217.

## MUTATIONS

■ **Mémoire Vive Genève SA**, à Genève, CH-660-0721991-0, commerce, représentation, importation et exportation de matériel informatique, etc. (FOSC du 11.04.2001, p. 2727). Par suite du transfert de son siège à Lausanne, la société a été inscrite au registre du commerce du canton de Vaud sous la raison sociale Mémoire vive services SA (FOSC du 27.10.2005, p. 13); par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève.  
Journal No 13313 du 02.11.2005 (03093556 / CH-660.0.721.991-0)

■ **Panacom SA**, à Genève, CH-660-1283997-3, opérations commerciales dans les domaines de la communication, etc. (FOSC du 06.10.2003, p. 8). Jäger Roland n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Tabet Taher, de et à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Jäger Alfred n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: OSMOSE FINANCES SARL, à Genève.  
Journal No 13296 du 02.11.2005 (03093520 / CH-660.1.283.997-3)

■ **Pernambouc SA**, à Genève, CH-660-1786005-5 (FOSC du 23.08.2005, p. 6). La société exploite également un bureau sis à Versoix, rue des Moulins 10, c/o ACTA-plus SA.  
Journal No 13297 du 02.11.2005 (03093522 / CH-660.1.786.005-5)

■ **Petercam Private Bank (Switzerland) SA**, au Grand-Saconnex, CH-660-0199967-5 (FOSC du 08.06.2005, p. 7). Les pouvoirs de Schroeyens Brian sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à van Campenhout Xavier, de Belgique, à Vandœuvre, directeur général.  
Journal No 13298 du 02.11.2005 (03093524 / CH-660.0.199.967-5)

■ **POLYMEDIA MEICHTRY SA**, à Lancy, CH-660-0018002-5, création, impression, édition, vente de droits, production et distribution de livres, etc. (FOSC du 30.03.2004, p. 8). Recogest Partners SA n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Fiduciaire Roger et Claude Stoudmann SA, à Morges.  
Journal No 13299 du 02.11.2005 (03093526 / CH-660.0.018.002-5)

(Suite page suivante)

## Requêtes en autorisations

Publication FAO du 19 décembre 2005

Département des constructions et des technologies de l'information  
POLICE DES CONSTRUCTIONS

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	LDTR	Dérogation demandée LCI LALAT	Abattage d'arbres**	Zone de construction*	Parcelle	File	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
<b>A. Demandes définitives</b>											
97344/3	Geneva Technology Innovation Center	Baumann, C. c/o BM architectes	Construction d'un bâtiment industriel, garage souterrain, parking: création d'un deuxième niveau de parking, adaptation de la structure	—	— —	—	Agr. ind. art.	1649	10	Meinier, 10, ch. de la Pallanterie	Fondation de la Pallanterie
99514/2	Hoirie Rychner	Duparc, D., arch. c/o Adas SA	Deux immeubles de logement, arcades commerciales, garage souterrain: modifications diverses du projet initial	—	— —	—	3	487, 488	27	Petit-Saconnex, 19, 21, rue du Grand-Pré	Hoirie Rychner
99692/2	MPI SA	Lauber, P., arch.	Quatre villas contiguës, parking: adjonction d'une villa	—	59 —	—	5	10314, 10383, 10384	7	Plan-les-Ouates, 94, 94 A, 94 B, 94 C, 94 D, rte de Saint-Julien	Wirz, G., Mme
99710/2	Barbey, S., Mme	Martin, R. R., arch. pour MTM atelier d'architectes SA	Transformation d'une maison d'habitation: agrandissement du sous-sol, installation de sondes géothermiques et pompe à chaleur	—	— —	—	4B prot.	2763	23	Versoix, 70, rte de Suisse	Barbey, S., Mme
100281	CIA, Caisse de prévoyance	Honegger et Muller, arch.	Surélévation d'un bâtiment pour création de deux appartements	9	11 —	—	2	6701	54	Cité, 16, rue Jean-Jacquet	CIA, Caisse de prévoyance
100282	Barker, C., Couleru, S. et C.	Honegger et Muller, arch.	Surélévation d'un bâtiment pour la création de deux appartements	9	11 —	—	2	6702	54	Cité, 18, rue Jean-Jacquet	Barker, C., Couleru, S. et C.
100283	CIA, Caisse de prévoyance	Lateo, J. et Bosson, P., arch.	Rénovation des façades	9	— —	—	3	6584	79	Cité, 17, rue Jean-Etienne-Liotard	CIA, Caisse de prévoyance
100284	Plan, O. I.	Carsana, E., arch. c/o Estravaganza SA	Aménagement d'un appartement dans les combles	9	— —	—	3	1009	28	Eaux-Vives, 3, rue Gustave-Muller-Brun	Plan, O. I.
100285	Scholl Métal SA	Roll, N., arch.	Agrandissement d'un atelier	—	— —	—	Agr. dev. ind. art.	12492	24	Meyrin, 5, rue de Veyrot	Scholl, M. et Mme, Etat de Genève
100286	CG Agencements SA	Strobino, F., arch. pour Analyses et développements immobiliers	Construction d'un immeuble industriel et artisanal	—	— —	—	Ind. art.	3885	91	Plainpalais, 4 A, rte des Jeunes	CG Agencements SA
100287	Nory, E.	Nory, E., arch.	Construction d'une habitation	—	— —	—	4B prot.	4336	17	Chêne-Bourg, 10 A, av. du Vieux-Bourg	Nory, E.
5632	Société privée de gérance	Bugna, J. et Barro, F., arch.	Démolition de bâtiments divers	6	— —	Oui	5 dev. 3	76, 77, 78, 79, 4406	5	Lancy, 12, av. du Cimetière	Syndicat Les Marbriers II, Etat de Genève

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.

LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.

LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.

Durant les 30 jours à compter de la présente publication, les dossiers ainsi que les éventuels rapports d'impact peuvent être consultés au département des constructions et des technologies de l'information, police des constructions, 5, rue David-Dufour, Genève. Les observations éventuelles doivent lui être adressées dans le même délai.

\* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales.

Toutes indications utiles peuvent être obtenues, à ce propos, au guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 5<sup>e</sup> étage.

\*\* La présente publication vaut publication de la requête en autorisation d'abattage d'arbres. Ce dernier dossier peut être consulté, dans les 30 jours, au département du territoire, service des forêts, de la protection de la nature et du paysage, 2, rue Henri-Fazy, Genève.

Les observations éventuelles doivent lui être soumises dans le même délai.

# Autorisations

Publication FAO du 19 décembre 2005

## Département des constructions et des technologies de l'information POLICE DES CONSTRUCTIONS

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Dérogação demandée			Zone de construction*	Parcelle	Fle	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle	
				LDTR	LCI	LALAT						LPMS**
APA 25080	Noelting, C.	—	Remplacement d'un portail, adjonction d'une clôture, transformation et agrandissement villa	—	—	—	—	Agr. dév. 5	2340	27	Choulex, 10, ch. de la Messin	Noelting, C.
APA 25437	Morel, A.	—	Pose d'une baie vitrée coulissante sur le balcon au 13e étage	—	—	—	—	Agr. dév. 3	13072	70	Meyrin, 10, rue des Bugnons	Morel, A.
APA 25510	Ihné, C., arch.	—	Installation d'une cheminée coaxiale en façade et de panneaux solaires en toiture	—	—	—	—	3	1086	36	Petit-Saconnex, 21, av. d'Aire	Ihné, C.
APA 25535	Freira, V., Mme	—	Aménagement d'une cuisine dans un commerce	—	—	—	—	2	225	14	Plainpalais, 25, rue des Deux-Ponts	Romagnoli, A., Mme Blauenstein, M. N., PPE
APA 25547	Blauenstein, M. N.	Ardin, J.-L. et D., arch.	Déplacement d'une porte palière	—	—	—	—	1 W	4830	25	Cité, 12, rue Jean-Calvin	Union foncière privée UFP SA
APA 25593	Société privée de gérance pour Union foncière privée UFP SA	—	Réfection de la toiture et des façades, remplacement des fenêtres et des stores	9	—	—	—	1 W	2833	34	Lancy, 47, ch. des Semailles	Union foncière privée UFP SA
97184/2	Kidston, M. et Mme	Corazzini, A., arch.	Villa individuelle, garage, piscine, annexes: suppression sauna et douche, modification barbecue	—	—	—	—	5	2268	13	Hermance, 510, rte d'Hermance	Kidston, M. et Mme
99653	Dirbat Sàrl	Strobino, F., arch. pour Analyses et développements immobiliers	Construction d'un magasin, parking, bureaux et logements	—	11	—	—	2	679	35	Plainpalais, 4, rue des Voisins	Haldemann, M.-F., Mme Casada, J.-P.
100137	Ville de Genève	Ott, B. et Uldry, C., ing.	Installation d'un treillis de sécurisation dans le talus, déplacement d'un chemin piéton	—	—	—	—	BF	1521	92	Plainpalais, rte de Chancy - bois de la Bâtie	Ville de Genève
5551	Dirbat Sàrl	Strobino, F., arch. pour Analyses et développements immobiliers	Démolition des niveaux hors sol d'un garage	—	—	—	—	2	679	35	Plainpalais, 4, rue des Voisins	Haldemann, M.-F., Mme et Casada, J.-P.

### A. Autorisations définitives et par annonce de travaux

C. Prolongations***												
98420	Benhamou, S.	Ravier, J.-Y., arch. c/o CGI immobilier	Création de 2 appartements en attique	9	11	—	—	2	2227	7	Eaux-Vives, 17, rue du Clos	Benhamou, S.
17415	Consorts Roch	Cerutti, J. et S., arch. et La Fleur, D., ass.	Immeuble de commerce et logement, garage souterrain	—	—	—	—	4B	1030, 2247	30	Lancy, 59, rte du Grand-Lancy - av. des Communes-Réunies	Consorts Roch, Etat de Genève

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.  
 LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.  
 LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.  
 Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet de recours auprès de la commission cantonale de recours en matière de constructions conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).  
 \* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales. Toutes indications utiles peuvent être obtenues, à ce propos, au guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 5<sup>e</sup> étage.  
 \*\* Les travaux font l'objet d'une autorisation de principe prise par arrêté du Conseil d'Etat.  
 \*\*\* Ces décisions ne sont pas susceptibles de recours.

### REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

comme suit: l'administrateur Brunner Urs est domicilié à Zurich (et non à Wädenswil).  
 Journal No 13308 du 02.11.2005 (03093544 / CH-660.0.211.979-8)

■ **VTT Vulcan Petroleum SA**, à Genève, CH-660-0865986-1, achat, vente, négociation, affrètement, conclusion de contrats et opérations financières s'y rattachant, de produits énergétiques notamment de pétrole brut, etc. (FOSC du 28.04.2003, p. 10). Capital-actions réduit de CHF 1'000'000 à CHF 100'000 par suite de remboursement et annulation de 900 actions de CHF 1'000, nominatives. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives. Statuts modifiés le 12.07.2005. L'accomplissement des formalités légales a été constaté par acte authentique du 27.10.2005.  
 Journal No 13309 du 02.11.2005 (03093546 / CH-660.0.865.986-1)

■ **Yara Switzerland Ltd**, à Chêne-Bougeries, CH-660-0282005-8, commerce d'engrais, etc. (FOSC du 31.10.2005, p. 7). Wallace Ken, Dunant Olivier et Toso Laurence ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Administration: Baysan Nejdjet, de Turquie, à Puplinge, président, Kjaereng Oystein, de Norvège, à Collonge-Bellerive, vice-président, et Rochat Dominique, de Genève, à Chêne-Bougeries, lesquels signent collectivement à deux. Signature individuelle a été conférée à Groenen Henri, des Pays-Bas, à Tervuren, B, directeur.  
 Journal No 13310 du 02.11.2005 (03093548 / CH-660.0.282.005-8)

### RADIATIONS

■ **Giacometti Flavio, consultant AequiLex**, à Genève, CH-660-1527004-7, projets, exécution et promotion de produits financiers, conseils commerciaux (FOSC du 14.07.2004, p. 6). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.  
 Journal No 13311 du 02.11.2005 (03093550 / CH-660.1.527.004-7)

(Suite page suivante)

## REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **Prestige Home Collections Sàrl**, à Genève, CH-660-0146992-4, commerce de matériel bureautique, etc. (FOSC du 02.11.2004, p. 7). Kashani-Akhavan Fariba n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Magnenat André, de Genève, à Tannay, est gérant unique avec signature individuelle. Signature collective à deux avec un gérant a été conférée à Kashani-Akhavan Ahmad, d'Iran, à Genève.  
 Journal No 13300 du 02.11.2005 (03093528 / CH-660.0.146.992-4)

■ **Pulp Lounge SA**, à Genève, CH-660-1811004-3, acquisition de restaurants, etc. (FOSC du 05.11.2004, p. 6). Martinez Jésus n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Porcarelli Mario, de Carouge (GE) et à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. MB Fiduciaire SA n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Berney & Associés SA Société Fiduciaire, à Genève.

Journal No 13301 du 02.11.2005 (03093530 / CH-660.1.811.004-3)  
 ■ **REFCA Fiduciaire SA**, à Cologny, CH-660-0534994-2 (FOSC du 04.06.2003, p. 8). La procuration de Ferreira Mikael est radiée. Pittet-Piccot Corinne signe désormais par procuration, individuellement.  
 Journal No 13302 du 02.11.2005 (03093532 / CH-660.0.534.994-2)

■ **Société coopérative médicale de Beaulieu**, à Genève, CH-660-0280969-5 (FOSC du 08.12.2000, p. 8388). Les pouvoirs de Mirimanoff Patrick et Montandon Denys, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Les administrateurs Rouge Pierre, jusqu'ici président, et Sauvain Jean, jusqu'ici secrétaire, continuent à signer collectivement à deux. Rochat Charles-Henry, du Lieu, à Thônex, président, Schwioger Ian, de Bassins, à Founex, secrétaire, Bruckner Jean-Claude, de et à Genève,

Demierre Bertrand, de Cologny, à Anières, et Marchal Francis, de Genève, à Cologny, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux.  
 Journal No 13303 du 02.11.2005 (03093534 / CH-660.0.280.969-5)

■ **Société Immobilière Boulevard Carl Vogt 81**, à Genève, CH-660-0061927-8, société anonyme. (FOSC du 31.12.2002, p. 10). Bottani Jean-Louis n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Paratte Alphonse, de Muriaux, à Genève, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.  
 Journal No 13304 du 02.11.2005 (03093536 / CH-660.0.061.927-8)

■ **Symporg SA**, à Genève, CH-660-0154983-0, gestion informatique de l'organisation de conférences, etc. (FOSC du 08.08.2005, p. 6). Réviseur: Controlex, société anonyme à Genève.

Journal No 13305 du 02.11.2005 (03093538 / CH-660.0.154.983-0)

■ **TAT Express SA**, à Genève, CH-660-0295991-3, transport express national et international routier et aérien, etc. (FOSC du 29.07.2004, p. 7). Béglé Claude n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés.  
 Journal No 13306 du 02.11.2005 (03093540 / CH-660.0.295.991-3)

■ **TOCQUEVILLE FINANCE SARL**, à Genève, CH-660-2324002-1, recherches et études, etc. (FOSC du 16.01.2004, p. 8). Nouvelle adresse: rue de la Rôtisserie 1.  
 Journal No 13307 du 02.11.2005 (03093542 / CH-660.2.324.002-1)

■ **Trimedia Communications Suisse SA**, à Genève, CH-660-0211979-8, activités dans le domaine des relations publiques, etc. (FOSC du 22.09.2005, p. 8). L'inscription No 11372 du 16.09.2005 est modifiée



Feuille d'Avis Officielle de la République et canton de Genève

## SOUSCRIPTION D'ABONNEMENT

Tarif 2005 (tva incluse)	12 mois	6 mois	3 mois	<input type="checkbox"/> 12 mois	<input type="checkbox"/> 6 mois	<input type="checkbox"/> 3 mois	<input type="checkbox"/> AVS/établissements publics
<input type="checkbox"/> Genève	180.-	155.-	143.-	Entreprise: _____			
<input type="checkbox"/> Hors canton	204.-	178.-	164.-	Nom, prénom: _____			
<input type="checkbox"/> Etranger	341.-	—	—	Adresse: _____			
<input type="checkbox"/> AVS/établis. publics	155.-	—	—	Date: _____		Signature: _____	

Publicité et administration  
 Publicitas SA  
 Rue de la Synagogue 35  
 CP 5845 - 1211 Genève 11  
 Tél. 022 807 34 00 - fax 022 807 35 25  
 faoge@publicitas.ch

## URGENCES

**Urgences sanitaires, SOS ambulances:** 144.

**Police:** 117

**Service du feu:** 118.

**Service d'urgence – Médecins à domicile**

**Service Rendez-vous Rapides**

(Association des médecins):

tél. 022 322 20 20.

**SOS Médecins à domicile**

(24 h sur 24): tél. 022 748 49 50.

**SOS Infirmières** (24 h sur 24):

tél. 022 420 24 64.

**Maternité et gynécologie**

(32, boulevard de la Cluse):

tél. 022 372 33 11.

**Urgences obstétricales**

(accouchements): tél. 022 382 42 36.

**Urgences gynécologiques:**

tél. 022 382 68 16.

**Policlinique chirurgie et médecine:**

jour et nuit, 022 372 64 08.

**Pédiatrie: Hôpital des enfants:**

permanence téléphonique 24 h sur 24,

tél. 022 382 45 55,

47, avenue de la Roseraie.

**Clinique de Carouge**

1, avenue du Cardinal-Mermillod,

1227 Carouge, 24 h sur 24,

tél. 022 309 45 45.

**Clinique des Grangettes:**

tél. 022 305 04 58,

7, chemin des Grangettes,

Chêne-Bougeries, lundi-vendredi

sur rendez-vous 18 h-24 h, week-end

et fériés sur rendez-vous 8 h-24 h.

**Hôpital de la Tour:**

tél. 022 719 61 00, 24 h sur 24

3, avenue J.-D.-Maillard, Meyrin,

**Association des chiropraticiens:**

du lundi au vendredi de 8 h à 18 h,

samedi, dimanche et jours fériés de

8 h à 13 h, tél. 022 781 82 00.

**Association des médecins-dentistes**

**de Genève.** – Service d'urgence, tous

les jours, y compris dimanche et jours

fériés, de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h

(voir la presse locale ou contacter

le 111). Du 19 au 22 décembre:

Lorenzo Bellato,

22, chemin de Beau-Soleil,

tél. 022 346 32 00

**Cliniques dentaires-urgences**

**et tous soins:** du lundi au vendredi

de 8 h à 19 h, samedi de 8 h à 17 h,

dimanche et jours fériés de 9 h

à 17 h, en alternance: Champel,

rive gauche, 5, chemin Malombré,

tél. 022 346 64 44; Servette, rive droite,

60, avenue Wendt, tél. 022 733 98 00.

**Vétérinaires:**

0900 83 83 43 ou 0900 VETEGE

(1,50 F/minute).

**HUG - Base hélicoptère Rega 15:**

tél. 144 ou 1414.

**Services industriels de Genève:**

permanence téléphonique

24 h sur 24, tél. 022 420 88 11,

2, chemin du Château-Bloch, Vernier.

**La Main tendue** (24 h sur 24):

143 ou 022 328 28 28.

**Renseignements:** 111

**Service de l'heure:** 161

**Prévisions météorologiques:** 162

**Centrale des taxis:** 022 33 141 33

**Secours routier** (jour et nuit), numéro

d'appel pour la Suisse romande: 140.

## IMPRESSUM

## Editeur:

Chancellerie d'Etat de la

République et canton de Genève

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2

Case postale 3964, 1211 Genève 3

## Publicité et abonnements:

**PUBLICITAS**

Rue de la Synagogue 35

Case postale 5845, 1211 Genève 11

tél. 022 807 34 00, fax 022 807 35 25

faoge@publicitas.ch

## Annonces:

Fr. 1,09/mm (larg. col. 26 mm)

## Réclames:

Fr. 2,89/mm (larg. col. 55 mm)

## Impression:

Atar Roto Presse SA,

Genève – Rue des Sablières 13

Z.I. Satigny - CP 565 - 1214 Vernier

## Autorisation de défrichement

Publication FAO du 19 décembre 2005

## Département du territoire

## Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage

Dossier n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Parcelle	Feuille	Commune et lieu	Propriétaires de la parcelle
2005-09	Ville de Genève	—	Défrichement temporaire de 1800 m <sup>2</sup>	1521	—	Genève, bois de la Bâtie	Ville de Genève

L'autorisation présentement publiée peut faire l'objet d'un recours auprès de la commission cantonale de recours en matière de constructions, 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3, tél. 022 327 60 34, dans un délai de 30 jours à compter de sa publication. Le dossier peut être consulté au service des forêts, de la protection de la nature et du paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.

## Approbation «LER»

donnée au sens de l'article 7 de la loi sur les routes, du 28 avril 1967, et de l'article 3 de la loi sur les eaux, du 5 juillet 1961

Publication FAO du 19 décembre 2005

## Département des constructions et des technologies de l'information

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Commune et lieu de situation
2691	Commune de Plan-les-Ouates	Buffet, J.-C., ing. c/o Bureau technique BBS	Construction de collecteurs EU et EP	Plan-les-Ouates, ch. de la Redoute

Le dossier ainsi que l'éventuel rapport d'impact peuvent être consultés dans les 30 jours dès la présente publication au secrétariat de la police des constructions. Cette décision peut faire l'objet de recours, conformément à la loi de procédure administrative, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication auprès de la commission cantonale de recours en matière de constructions (pour adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).

\* Cette décision n'est pas susceptible de recours.

## REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **La Tabagie, Argiró Ettore**, à Thônex, CH-660-0571003-9, bureau de change et tabacs (FOSC du 20.03.2003, p. 6). L'inscription est radiée par suite d'association du chef de la maison. Actif et passif repris par «La Tabagie, Argiro Ettore et Mizrahi Richard», à Thônex.

Journal No 13312 du 02.11.2005 (03093552 / CH-660.0.571.003-9)

## FOSC DU 9 NOVEMBRE 2005, NO 218.

## NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **Blue Heron Productions Genève Sàrl**, à Genève, place du Bourg-de-Four 24, CH-660-2400005-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 28.10.2005. But: conseils et prise en charge de relations publiques, recherche de fonds et organisation d'événements culturels et de spectacles. Capital: CHF 20'000. Reprise de biens: selon contrat et inventaire du 28.10.2005, du matériel informatique, de bureau et du mobilier de l'entreprise exploitée à Genève sous la raison individuelle «Mary Hofstetter – Blue Heron Productions Genève» pour le prix de CHF 10'000. Associés: Hofstetter Mary, de et à Genève, pour une part de CHF 19'000, et Belce-Kennedy Cristel, de Genève, à Veyrier, pour une part de CHF 1'000. Gérante: l'associée Hofstetter Mary avec signature individuelle; l'autre associée n'exerce pas la signature sociale. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Journal No 13314 du 03.11.2005 (03095128 / CH-660.2.400.005-7)

■ **BRANDS PROFILERS NETWORK Sàrl**, à Genève, rue Du-Roveray 16, CH-660-2398005-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 31.10.2005. But: conseil et assistance auprès d'entreprises privées et publiques, ainsi qu'édition d'ouvrages. Capital: CHF 20'000. Associés: Setrouk Raoul, de France, à Genève, pour une part de CHF 19'000, et Zuccon Adalberto, de Kiesen, à Genève, pour une part de CHF 1'000. Gérant: l'associé Setrouk Raoul avec signature individuelle; l'autre associé n'exerce pas la signature sociale. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Journal No 13315 du 03.11.2005 (03095220 / CH-660.2.398.005-7)

■ **Cottier, traductions et services**, à Genève, chemin des Crêts-de-Champel 34, CH-660-2403005-4. Titulaire: Cottier Joselita, de Céligny, à Genève. Objet: secrétariat et traductions.

Journal No 13316 du 03.11.2005 (03095130 / CH-660.2.403.005-4)

■ **DIACOMEX SA**, à Genève, rue Jean-Sénébier 4, c/o Comatrans SA, CH-660-2402005-1. Nouvelle société anonyme. Statuts du 01.11.2005. But: commerce de bijoux et d'articles de luxe. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée aux actionnaires connus. Administration: Hayoz Jérôme, de Genève, à Dardagny, président, Enry Bernard, de France, à Chêne-Bougeries, et Hayoz Joseph, de Genève, à Dardagny, tous avec signature individuelle. Réviseur: CF Compagnie Fiduciaire de Gestion SA, à Genève. Journal No 13317 du 03.11.2005 (03095132 / CH-660.2.402.005-1)

■ **Karim Farshidi Nia**, à Genève, rue de Lausanne 16, CH-660-2399005-3. Titulaire: Farshidi Nia Karim, d'Iran, à Genève. Procuration collective à deux a été conférée à Aazam-Zanganeh Fereidoun, de et à Genève. Objet: exploitation d'un restaurant à l'enseigne «CASPIAN». Journal No 13319 du 03.11.2005 (03095136 / CH-660.2.399.005-3)

■ **PASCARN Sàrl**, à Genève, rue Jean-Sénébier 20 c/o Budin & Associés, avocats, CH-660-2197004-0. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 07.12.2004. But: fourniture de services financiers, notamment en matière de transferts d'espèce; gestion et administration de bureaux de change. Capital: CHF 20'000. Associés: Saal Urs, de Lancy, à Lutry, pour une part de CHF 1'000, et PASCARN SERVICES LIMITED, société anonyme à Dublin, IRL, pour une part de CHF 19'000. Gérant: l'associé Saal Urs, lequel signe individuellement. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Journal No 13320 du 03.11.2005 (03095138 / CH-660.2.197.004-0)

## MUTATIONS

■ **Atel Bornet SA**, à Meyrin, CH-660-0054931-3, exploitation d'une entreprise pour l'étude, la fabrication, l'achat, la vente d'installations et appareillages électriques, etc. (FOSC du 24.05.2005, p. 8). La procuration de Ramos Pierre est radiée. Journal No 13321 du 03.11.2005 (03095140 / CH-660.0.054.931-3)

■ **Bank of New York - Inter Maritime Bank, Geneva**, à Genève, CH-660-0074966-1, société anonyme (FOSC du 10.10.2005, p. 7). Les pouvoirs de Bilman Albert ainsi que la procuration de Bochud Ghyslaine et Constantin Patrick sont radiés.

Journal No 13322 du 03.11.2005 (03095142 / CH-660.0.074.966-1)

■ **Bunge SA**, à Genève, CH-020-3915530-2, activités commerciales et agro-industrielles, etc. (FOSC du 12.07.2005, p. 8). Les pouvoirs de Tinsley John sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Silverman Lane, des USA, à Genève, sous-directeur.

Journal No 13323 du 03.11.2005 (03095144 / CH-020.3.915.530-2)

■ **CANTARA (SWITZERLAND) SA**, à Meyrin, CH-660-1193998-7, conseils financiers, etc. (FOSC du 12.10.2005, p. 7). Brezzi Massimiliano a été nommé membre du conseil d'administration et continue à signer collectivement à deux.

Journal No 13324 du 03.11.2005 (03095146 / CH-660.1.193.998-7)

■ **Chronolux SA**, à Genève, CH-660-0346994-6, achat, vente, importation, exportation et distribution de toutes marchandises et biens (FOSC du 31.08.2005, p. 6). «Fiduciaire Fischer SA» n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Audiconsult SA, à Genève. Journal No 13325 du 03.11.2005 (03095148 / CH-660.0.346.994-6)

■ **Contaplus SA, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-1474995-0, sélection de personnel fixe et temporaire, etc., entreprise ayant son siège principal à Lausanne (FOSC du 28.02.2001, p. 1514). Signature individuelle, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Minder Sarah, de Berne, à Châtel-Saint-Denis, directrice. Journal No 13326 du 03.11.2005 (03095150 / CH-660.1.474.995-0)

■ **Contifina SA**, à Genève, CH-660-0572997-8, conseil, analyse et étude en matière de produits financiers, etc. (FOSC du 19.06.2003, p. 7). «Mayo Associates SA» n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Caversham SA, à Genève. Journal No 13327 du 03.11.2005 (03095152 / CH-660.0.572.997-8)

■ **DELOITTE & TOUCHE SA**, à Meyrin, CH-660-0778984-7, succursale, exécution de révisions, etc. société ayant son siège principal à Zurich (FOSC du 13.04.2005, p. 6). Les pouvoirs de Hohl Anja, Wilson

David, Géraud-Conan Roch, Juon Ariane, Montangero Serge, Pillonel Philippe, Sisto Antonio et Wild Daniel sont radiés. Buga Alexandre et Dean Craig, nommés directeurs, signent désormais collectivement à deux sans autre restriction. Signature collective à deux a été conférée à Schmidli Stephan, de Villmergen, à Bonstetten, et Wyss Hans-Peter, de et à Zurich, directeurs. Signature collective à deux limitée aux affaires de la succursale a été conférée à Blicq David, de Belgique, à Gex, F, Guyaz Olivier, de Concive, à La Chaux-de-Fonds, Mange Didier, de Bière, à Genève, Marie Cécile, de France, à Farges, F, Moix Pierre-André, de Saint-Martin, à Sion, Turgeon Jean-François, de France, à Ornex, F, et Zingg Thomas, d'Oberwil, à Genève. Journal No 13328 du 03.11.2005 (03095154 / CH-660.0.778.984-7)

■ **DIAMBLEU SA**, à Genève, CH-660-9364004-3, importation, exportation et commerce de diamants bruts et taillés, etc. (FOSC du 13.09.2005, p. 7). Société Fiduciaire du Mont-Blanc SA n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Experiaudit SA, à Genève. Journal No 13329 du 03.11.2005 (03095156 / CH-660.9.364.004-3)

■ **Duroche SA**, à Genève, CH-660-0418983-7, commerce d'objets de vannerie, de meubles, etc. (FOSC du 29.03.2005, p. 7). Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 200'000 par l'émission de 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Capital-actions: CHF 200'000, entièrement libéré, divisé en 200 actions de CHF 1'000, au porteur. Nouveaux statuts du 01.11.2005. L'administrateur Benaroch Salomon est maintenant domicilié à Veyrier. Journal No 13330 du 03.11.2005 (03095158 / CH-660.0.418.983-7)

■ **European Launch Pad SA**, à Genève, CH-626-3007385-4, fournir une structure, des services, etc. (FOSC du 12.05.2005, p. 3). Kelly Sean signe désormais individuellement. Nouvelle adresse: boulevard Helvétique 36. Journal No 13331 du 03.11.2005 (03095160 / CH-626.3.007.385-4)

■ **FIDULAC ASSET MANAGEMENT SA**, à Genève, CH-660-1547005-6, gestion de fortune pour tiers, etc. (FOSC du 20.10.2005, p. 5). Signature individuelle a été conférée à Cohen Jean-Carl, de France, à Genève, directeur. Journal No 13332 du 03.11.2005 (03095162 / CH-660.1.547.005-6)

(Suite page suivante)

## REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **FIDULEX-ENGINEERING SA, en liquidation**, à Plan-les-Ouates, CH-660-1316003-9, activités d'études, conseil et audit dans le domaine de l'ingénierie sociétaire, etc. (FOSC du 28.07.2005, p. 7). L'inscription No 9130 du 22.07.2005, (FOSC du 28.07.2005 p. 7) est complétée en ce sens que l'administrateur président délégué et liquidateur Marco Patrick Claude est désormais domicilié à Lancy. Par conséquent, la situation légale étant rétablie conformément aux articles 708 CO et 88a ORC, la dissolution de la société est révoquée en vertu de l'art. 86, al 3 ORC. Sa raison sociale redevient: **FIDULEX-ENGINEERING SA**. Daehler André n'est plus administrateur ni liquidateur; ses pouvoirs sont radiés. Marco Patrick Claude, jusqu'ici président délégué et liquidateur, reste seul administrateur et continue à signer individuellement. Journal No 13333 du 03.11.2005 (03095222 / CH-660.1.316.003-9)

■ **FIMSI Sàrl**, précédemment à Le Vaud, CH-660-1923003-4 (FOSC du 24.01.2005, p. 17). Nouvelle siège: Carouge (GE), rue du tir-au-canon 4. Statuts originaires du 22.09.2003, modifiés en dernier lieu le 20.10.2005. But: représentation commerciale et courtage de produits et marchandises; commercialisation, vente, importation, distribution, courtage, représentation, formation, maintenance, audit et implantation de systèmes informatiques; activité de broker et d'intermédiaire de produits, notamment dans le domaine de l'informatique et de l'Internet, ainsi que conseils y relatifs. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Associés: Bonvin Frédéric, de Chermignon, maintenant domicilié à Genève, pour une part de CHF 11'000, et Boulboul Bonvin Zohra, du Maroc, maintenant domiciliée à Genève, pour une part de CHF 9'000. Gérants: les associés Bonvin Frédéric et Boulboul Bonvin Zohra, tous deux avec signature individuelle. Journal No 13318 du 03.11.2005 (03095134 / CH-660.1.923.003-4)

■ **Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon**, à Confignon, CH-660-0069004-3, mettre, aider à mettre, à la disposition de la population de Confignon, etc. (FOSC du 15.01.2004, p. 6). Les pouvoirs de Isler Hans, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Martin Thierry, de Genève, à Confignon, est membre et vice-président du conseil avec signature collective à deux. Journal No 13335 du 03.11.2005 (03095166 / CH-660.0.069.004-3)

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Boucledor SA**, à Meyrin, CH-660-0375979-0 (FOSC du 05.09.2003, p. 7). Les pouvoirs de Grodecœur Muriel et Schneider David, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Sauvouriel Gilbert, de France, à Saint-Genis-Pouilly, F, et Tinguely Boris, de La Roche, à Collonges-sous-Salève, F, membres du conseil, signent collectivement à deux avec Chapuisat Peter ou Favre Patrick. Journal No 13334 du 03.11.2005 (03095164 / CH-660.0.375.979-0)

■ **Fondation du musée d'art moderne et contemporain de Genève MAMCO**, à Genève, CH-660-0806991-9, mettre en place et subventionner toutes activités destinées à la présentation, à l'acquisition et à la conservation d'œuvres d'art, etc. (FOSC du 27.05.1998, p. 3594). Les pouvoirs de Barbey Claude (décédé), jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Aaron Jean-Michel, de France, à Genève, et Bertherat Philippe, de Genève, à Anières, membres du conseil, signent collectivement à deux. Journal No 13336 du 03.11.2005 (03095168 / CH-660.0.806.991-9)

■ **Intra Sanitaire SARL**, à Genève, CH-660-0704005-8, travaux et installations sanitaires, etc. (FOSC du 05.04.2005, p. 8). Nouveau siège: Lancy, route du Pont-Butin 70. Statuts modifiés le 01.11.2005. Journal No 13337 du 03.11.2005 (03095170 / CH-660.0.704.005-8)

■ **Investors Trust Company SA**, à Genève, CH-660-0213963-2, toutes opérations financières, etc. (FOSC du 27.10.2003, p. 7). Par suite du transfert de son siège à Baar, la société a été inscrite au registre du commerce de Zoug (FOSC du 31.10.2005, p. 15); par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève. Journal No 13359 du 03.11.2005 (03095212 / CH-660.0.213.963-2)

■ **KA-VAN Management SA**, à Genève, CH-660-2229003-1, conseil financier, etc. (FOSC du 13.07.2004, p. 8). FIDUCIAIRE CHAVAZ SA n'est plus réviseur. Journal No 13338 du 03.11.2005 (03095224 / CH-660.2.229.003-1)

■ **Maison V. Guimet fils, Société Anonyme**, à Genève, CH-660-0061931-4, entreprise de travaux sanitaires, etc. (FOSC du 30.10.1992, p. 5079). Roch Henri est maintenant domicilié à Chêne-Bougeries, et Roch Yves à Founex. Journal No 13339 du 03.11.2005 (03095172 / CH-660.0.061.931-4)

■ **Medtech Strategic Finance SA**, à Genève, CH-660-1612997-7, conseils en matière d'investissements, etc. (FOSC du 29.04.2003, p. 7). Nouvelle adresse: rue Michel-Chauvet 10. Journal No 13340 du 03.11.2005 (03095174 / CH-660.1.612.997-7)

■ **Merrill Lynch Bank (Suisse) SA**, à Genève, CH-660-0093964-0 (FOSC du 01.11.2005, p. 6). Cochran Daniel Chester, des USA, à New York, USA, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Journal No 13341 du 03.11.2005 (03095176 / CH-660.0.093.964-0)

■ **NT New Tech Sàrl**, à Genève, CH-660-1230001-2, représentation commerciale et courtage de produits et marchandises, etc. (FOSC du 27.09.2004, p. 6). Nouvelle raison sociale: **VIPN (Voice Internet Phone Network) Sàrl**. Nouveau siège: Carouge (GE), rue du Tir-au-Canon 4. But modifié: tout service dans le domaine de la téléphonie, de l'Internet, de la communication et du développement. Statuts modifiés le 20.10.2005 ainsi que sur des points non soumis à publication. Dabrowski Sébastien n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 10'000 a été cédée à concurrence de CHF 2'000 à Evrard Yannick, de Belgique, à Vouvry, Congedo François, de Genève, à Mies, Delgado Antonio, d'Espagne, à Vernier, Lhomme Didier, de Morges, à Bernex, et Marfil Miguel, d'Espagne, à Lancy, tous les cinq nouveaux associés pour une part de CHF 2'000 chacun. La part de l'associé-gérant Bonvin Frédéric, maintenant domicilié à Genève, est réduite de CHF 10'000 à CHF 6'000 et cédée à concurrence de CHF 2'000 à Mbengue Nar, du Sénégal, à Genève, et Santos Jaime, d'Espagne, à Purlinge, tous deux nouveaux associés pour une part de CHF 2'000 chacun. Gérants: les associés Bonvin Frédéric et Evrard Yannick avec signature collective à deux; les autres associés n'exercent pas la signature sociale. Journal No 13342 du 03.11.2005 (03095178 / CH-660.1.230.001-2)

■ **Oberson**, à Vernier, CH-660-1417001-4, entreprise de peinture, pose de revêtements de murs (FOSC du 17.07.2001, p. 5477). Nouvelle adresse: chemin de Poussy 4. Journal No 13343 du 03.11.2005 (03095180 / CH-660.1.417.001-4)

■ **OMEGA REAL ESTATE SA**, à Genève, CH-660-1179005-9, achat, vente, commercialisation de tous produits, acquisition, gestion et administration de toutes participations, etc. (FOSC du 08.06.2005, p. 6). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée aux actionnaires connus. Nouveaux statuts du 01.11.2005. Journal No 13344 du 03.11.2005 (03095182 / CH-660.1.179.005-9)

■ **Praxair Surface Technologies (Europe) SA**, à Meyrin, CH-660-0801989-5, exploitation de procédés de revêtement de surface, etc. (FOSC du 14.04.2005, p. 6). Signature collective à deux, avec un administrateur, a été conférée à Pateman John, de Grande-Bretagne, à Gex, F, directeur, et Waroux Delphine, de France, à Pully. Journal No 13345 du 03.11.2005 (03095184 / CH-660.0.801.989-5)

■ **Prime Telecommunications Sàrl**, à Genève, CH-660-1297005-2, achat, vente, importation, exportation, représentation et diffusion d'équipements, etc. (FOSC du 22.06.2005, p. 7). Nouvelle raison sociale: **Prime Executive Sàrl**. Nouveau but: toutes opérations commerciales, soit achat, vente, représentation, diffusion, distribution et commercialisation de tous produits manufacturés ou non ainsi que financement de celles-ci, de même que tous conseils et tous services, dans les domaines financier, commercial et équipement, dans le sens

d'une société de services. Statuts modifiés le 28.10.2005. Journal No 13346 du 03.11.2005 (03095186 / CH-660.1.297.005-2)

■ **Rhicon Currency Management**, à Genève, CH-550-1034470-6, services aux sociétés étrangères Rhicon Currency Management ou à toute autre société (FOSC du 22.10.2004, p. 7). Brandon Christopher n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Mason Mélania, d'Italie, à Pregny-Chambésy, est administratrice unique avec signature individuelle. Journal No 13347 du 03.11.2005 (03095188 / CH-550.1.034.470-6)

■ **Sessa SA**, à Meyrin, CH-660-0105987-9, importation, exportation, distribution, etc. (FOSC du 09.11.2004, p. 7). Buhler Bruno n'est plus administrateur; ses pouvoirs de même que ceux de Sessa Francesco sont radiés. Sessa Germana, d'Italie, à Genève, est administratrice unique avec signature individuelle. Journal No 13348 du 03.11.2005 (03095190 / CH-660.0.105.987-9)

■ **Société Coopérative d'habitation Coprolo-Poterie**, à Carouge (GE), CH-660-0150991-2, procurer en location à ses sociétaires des logements, etc. (FOSC du 27.11.2000, p. 8067). Nouvelle adresse: rue Ancienne 55. Journal No 13349 du 03.11.2005 (03095192 / CH-660.0.150.991-2)

■ **Société de l'Immeuble Boulevard de Saint Georges No 62**, à Genève, CH-660-0006910-7, société anonyme, exploitation d'un immeuble sis à Genève, etc. (FOSC du 27.04.1999, p. 2732). Nouvelle raison sociale: **BONLIEU SA Management & Investissements**. Nouveau siège: Carouge (GE), avenue Cardinal-Mermillod 36. Nouveau but: prestations de services commerciaux, de représentation, de consultation technique, financière et d'investissement avec notamment les pays de l'Est de l'Europe, création de succursales ou de filiales, acquisition, administration, cession de participations. Communication aux actionnaires: lettre. Nouveaux statuts du 11.10.2005. Simonin Gérard n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Cibu Nicolae, du Danemark, à Founex, est administrateur unique avec signature individuelle. Signature individuelle de Cibu Maria Cristina, de Lausanne, à Founex, directrice. «Fidufirst SA» n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Société Fiduciaire Prévisia, à Carouge (GE). Journal No 13350 du 03.11.2005 (03095194 / CH-660.0.006.910-7)

■ **Sunier Jean-Jacques**, à Genève, CH-660-0812000-2, commercialisation et vente de logiciels en langage JAVA, etc. (FOSC du 19.08.2004, p. 7). Nouvelle adresse: rue du Purgatoire 1. Journal No 13351 du 03.11.2005 (03095196 / CH-660.0.812.000-2)

■ **Synergy Asset Management SA**, à Genève, CH-660-2334000-6, activités et opérations financières, etc. (FOSC du 22.07.2005, p. 7). El-Sohl Majid (et non El-Sohl) est maintenant domicilié à Genève. «J.M. Duchosal, bureau fiduciaire SA» n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Société fiduciaire d'Expertise et de Révision SA, à Genève. Journal No 13352 du 03.11.2005 (03095198 / CH-660.2.334.000-6)

■ **TECHOVER SARL**, à Genève, CH-660-2123000-9, développement de logiciels, etc. (FOSC du 08.11.2004, p. 7). La part de l'associé-gérant Barde Antoine est réduite de CHF 36'000 à CHF 35'000 et cédée à concurrence de CHF 1'000 à Pittet Julien, de Villars-Bramard, à Rolle, nouvel associé pour une part de CHF 1'000; il n'exerce pas la signature sociale. Statuts modifiés le 28.10.2005. Journal No 13353 du 03.11.2005 (03095200 / CH-660.2.123.000-9)

■ **Vidi Ltd**, à Genève, CH-660-0909991-6, élaboration et réalisation de reportages photographiques et audio-visuels, etc. (FOSC du 21.06.2004, p. 8). Les pouvoirs de Gausson Geoffroy sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Van Gucht Anne, de Troinex, à Purlinge, directrice. «Socorev Société de Comptabilité et de Révision SA» n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Fehlmann & Associés SA, à Genève. Adresse actuelle: rue du Jeu-de-l'Arc 15. Journal No 13354 du 03.11.2005 (03095202 / CH-660.0.909.991-6)

## RADIATIONS

■ **ANNE BERGER ANa BEe Sàrl, en liquidation**, à Aire-la-Ville, CH-660-0135999-3, exploitation d'un atelier de stylisme, etc. (FOSC du 01.05.2003, p. 8). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée. Journal No 13355 du 03.11.2005 (03095204 / CH-660.0.135.999-3)

■ **Demi, Decor**, à Meyrin, CH-660-1775005-2, entreprise de peinture (FOSC du 22.08.2005, p. 6). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Journal No 13356 du 03.11.2005 (03095206 / CH-660.1.775.005-2)

■ **EFF Promotions J. Bugnon et J.-L. Chillier**, à Carouge (GE), CH-660-0345991-6, société en nom collectif, promotion immobilière, etc. (FOSC du 27.11.1998, p. 8125). La société est dissoute. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée. Journal No 13357 du 03.11.2005 (03095208 / CH-660.0.345.991-6)

■ **Ibiga SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0369980-4, achat, vente de tous immeubles et droits immobiliers à l'étranger (FOSC du 14.11.2002, p. 7). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée. Journal No 13358 du 03.11.2005 (03095210 / CH-660.0.369.980-4)

■ **National Fiduciaire SA**, succursale à Genève, CH-660-0467993-1, activités dans tous les domaines propres à une société fiduciaire et d'organisation. Entreprise ayant son siège à Saint-Gall (FOSC du 25.10.2001, p. 8349). La succursale est radiée d'office suite à la radiation de l'établissement principal au registre du commerce de Saint-Gall (FOSC du 04.04.2005, p. 10). Journal No 13360 du 03.11.2005 (03095214 / CH-660.0.467.993-1)

■ **SSM Limited, Hong Kong, Geneva Branch**, à Genève, CH-660-1633998-8, commercialisation de matériel informatique et activités y relatives. (FOSC du 03.12.1999, p. 8205). La succursale est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Journal No 13361 du 03.11.2005 (03095216 / CH-660.1.633.998-8)

■ **TABACS-LOTO-JOURNAUX Gianclaudio Negro**, à Satigny, CH-660-1576003-6, exploitation d'un tabacs-journaux-loto (FOSC du 12.08.2003, p. 6). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Journal No 13362 du 03.11.2005 (03095218 / CH-660.1.576.003-6)

## FOSC DU 10 NOVEMBRE 2005, NO 219.

## NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **CYPE SA**, à Genève, avenue Gaspard-Valette 5, c/o Bernard Gay, CH-660-2405005-0. Nouvelle société anonyme. Statuts du 01.11.2005. But: design, développement, production, marketing, diffusion et vente de chaussures et autres articles de sport à une échelle mondiale. Capital-actions: CHF 114'000, entièrement libéré, divisé en 114'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre. Administration: Gay Cyrille, de France, à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Réviseur: Synergie & Partenaires, Société Fiduciaire SA, à Genève. Journal No 13363 du 04.11.2005 (03096950 / CH-660.2.405.005-0)

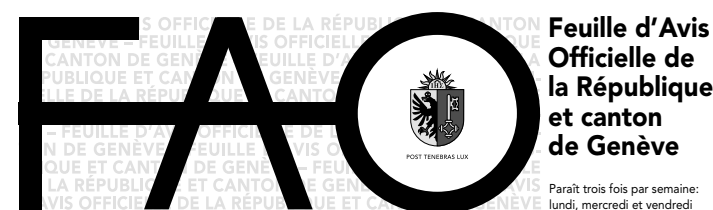
■ **Hajdari**, à Genève, rue des Deux-Ponts 47, CH-660-2404005-2. Titulaire: Hajdari Sadbere, de et à Genève. Procuration collective à deux a été conférée à Hajdari Kenan, de et à Genève. Objet: salon de coiffure. Journal No 13364 du 04.11.2005 (03096952 / CH-660.2.404.005-2)

■ **Michèle Henen Rocher et Christian Rocher «CHEZ MICHOU»**, à Genève, boulevard Helvétique 29, CH-660-2406005-6. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 03.11.2005. Objet: vente et confection de confiserie, pâtisserie et sandwiches. Reprise de l'actif et du passif de l'entreprise individuelle Michèle Henen Rocher «CHEZ MICHOU», à Genève. Associés: Henen Rocher Michèle, de Buttisholz, à Genève et Rocher Christian, de Buttisholz, à Genève. Journal No 13365 du 04.11.2005 (03096954 / CH-660.2.406.005-6)

■ **Ramadani**, à Genève, avenue Wendt 27, CH-660-2315005-3. Titulaire: Ramadani Enver, de Serbie-et-Monténégro, à Genève. Objet: entreprise de plâtrerie et peinture. Journal No 13366 du 04.11.2005 (03096962 / CH-660.2.315.005-3)

■ **Selmi Messaoud - Snack Baraka**, à Genève, rue des Alpes 18, CH-660-2410005-0. Titulaire: Selmi Messaoud, de et à Genève. Objet: snack, vente de sandwiches orientaux, kebabs. Procuration individuelle a été conférée à D'Amato Peppino, de Lancy, à Genève. Journal No 13367 du 04.11.2005 (03096964 / CH-660.2.410.005-0)

(Suite page suivante)



## Fêtes de fin d'année 2005

Nous informons nos lecteurs et annonceurs que la FAO ne paraîtra pas les jours suivants:

**le lundi 26 décembre 2005**

**le vendredi 30 décembre 2005**

**le lundi 2 janvier 2006**

Dernière FAO de l'année: le mercredi 28 décembre 2005, (délai pour la publicité: le 21 décembre 2005 à 9 heures chez Publicitas)

Première FAO de 2006: le mercredi 4 janvier 2006 (délai pour la publicité: le 28 décembre 2005 à 9 heures chez Publicitas)

Pour tout complément d'information:



35, rue de la Synagogue – CP 5845 – 1211Genève 11  
tél. 022 807 34 00 – fax 022 807 35 25 – faoge@publicitas.ch

## REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **TransAssurance SA**, à Lancy, route des Jeunes 6, CH-660-2408005-8. Nouvelle société anonyme. Statuts du 01.11.2005. But: conseils, gestion et courtage en assurance et prévoyance ainsi toutes opérations dérivées; activités dans le domaine des transports. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Gerber Asmaa, de Rüegsau, à Onex, est administratrice unique avec signature individuelle. Signature collective à deux de Fernandez Ortega Manuel, d'Espagne, à Genève, et Gerber Philippe, de Rüegsau, à Onex, directeurs. Réviseur: Fiduciaire Comptapac, Monique Charrière, à Lancy. Journal No 13368 du 04.11.2005 (03096966 / CH-660.2.408.005-8)

■ **Transports Gerber et Helbling**, à Bernex, chemin de Saule 104, CH-660-2409005-9. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 11.10.2005. Objet: transport de marchandises en tous genres. Associés: Gerber Fritz, de Heimiswil, à Bernex, et Helbling Claude, de Walperswil, à Onex. Journal No 13369 du 04.11.2005 (03096968 / CH-660.2.409.005-9)

## MUTATIONS

■ **ABDF, Bonadei, Chassot & Schwapp**, à Puplinge, CH-660-0100992-7, travaux forestiers (FOSC du 14.11.2003, p. 7). Schwapp Florian n'est plus associé. Nouvelle raison de commerce: **ABDF, Bonadei & Chassot**. Journal No 13370 du 04.11.2005 (03096970 / CH-660.0.100.992-7)

■ **Avencobim SA**, à Genève, CH-660-0218976-7, achat, vente et exploitation de tous biens, valeurs et droits immobiliers (FOSC du 12.05.2005, p. 3). Par suite du transfert de son siège à Sion, la société a été inscrite au registre du commerce du

Valais central (FOSC du 1.11.2005, p. 14); par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève. Journal No 13406 du 04.11.2005 (03097040 / CH-660.0.218.976-7)

■ **BATILAC SA**, à Genève, CH-660-0346974-7, exploitation d'une entreprise générale de construction, etc. (FOSC du 26.11.2004, p. 5). Nouveau siège: Thônex, chemin du Curé-Desclouds 1. Statuts modifiés le 01.11.2005. Journal No 13371 du 04.11.2005 (03096972 / CH-660.0.346.974-7)

■ **BC Promotion SA**, à Genève, CH-660-1072004-1, commerce de voitures automobiles, etc. (FOSC du 19.05.2004, p. 6). Nouvelle adresse: rue de la Tour-de-l'Île 4, c/o GUEBER SA. Journal No 13372 du 04.11.2005 (03096974 / CH-660.1.072.004-1)

■ **BDO Visura International**, succursale à Genève, CH-660-0645996-1, activités entrant dans le champ d'activité d'une société fiduciaire et de révision, etc., société anonyme ayant son siège à Zurich (FOSC du 06.05.2004, p. 6). Les pouvoirs de Perseghini Patrick sont radiés. Guex Samuel, de Martigny, à Aigle, signe collectivement à deux. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Haddad Georges, de Bevaix, à Coppet, Kara Helena, de Suède, à Cugy, et Rosset Bernard, de Bougy-Villars, à Saint-Sulpice (VD). Journal No 13373 du 04.11.2005 (03096976 / CH-660.0.645.996-1)

■ **CANEXO SA**, à Genève, CH-660-0753003-6, prestation de services dans le domaine des technologies, etc. (FOSC du 17.10.2005, p. 6). La procuration de Pilote Alain est radiée. Journal No 13374 du 04.11.2005 (03096978 / CH-660.0.753.003-6)

■ **Fiduciaire Equity Trust AG**, à Genève, CH-170-3013498-0, proposer des services fiduciaires, etc. (FOSC du 20.09.2005, p. 7). But modifié: proposer des services fiduciaires, de comptabilité et d'administration; créer et gérer des sociétés, trusts et structures juridiques similaires; agir en qualité de trustee. Statuts modifiés le 20.09.2005. Journal No 13375 du 04.11.2005 (03096980 / CH-170.3.013.498-0)

■ **Fondation de prévoyance des employés de MM. Bordier & Cie et des sociétés du groupe**, à Genève, CH-660-0238976-1 (FOSC du 10.05.2001, p. 3540). Les pouvoirs de Sigel Jean-Daniel, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Verdial Véronica, de Nyon, à Trélex, membre du conseil, signe collectivement à deux. Journal No 13376 du 04.11.2005 (03096982 / CH-660.0.238.976-1)

■ **Fondation pour la transformation de l'Eglise suisse de Londres**, à Genève, CH-660-1818005-6 (FOSC du 26.08.2005, p. 5). Autorité de surveillance: Département fédéral de l'intérieur. Journal No 13377 du 04.11.2005 (03096984 / CH-660.1.818.005-6)

■ **Fondation Xavier-Marie Dubois-Barbier et Armand-Aline Spaenhoven-Barbier**, à Meyrin, CH-660-1177991-6, faciliter l'installation à Meyrin-Village et dans l'intérêt de ses habitants, d'un médecin généraliste (FOSC du 29.02.1996, p. 566). Les pouvoirs de Kempf Jean-Charles, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Santoni Jean-Paul, de et à Carouge, membre du conseil, signe collectivement à deux. Journal No 13378 du 04.11.2005 (03096986 / CH-660.1.177.991-6)

■ **IPTEQ SA**, à Plan-les-Ouates, CH-660-1294002-4, commercialisation d'horloges à prière, etc. (FOSC du 26.03.2003, p. 6). Reichenbach Yves n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Journal No 13379 du 04.11.2005 (03096988 / CH-660.1.294.002-4)

■ **LAURIMMO L SA**, à Genève, CH-660-1752001-9, achat, vente, exploitation, location, construction de tous immeubles (FOSC du 19.11.2003, p. 7). Saiz José n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Benhamou Joseph, de et à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Journal No 13380 du 04.11.2005 (03096990 / CH-660.1.752.001-9)

■ **Makis.ch Sàrl**, à Genève, CH-660-0300004-8, achat et vente de produits, etc. (FOSC du 13.02.2004, p. 8). Nouvelle

adresse: boulevard Carl-Vogt 46, c/o Chroma Hairstyling Muraca Isidè. Journal No 13381 du 04.11.2005 (03096992 / CH-660.0.300.004-8)

■ **MOINAS & SAVOYE SA**, à Genève, CH-660-2519000-9, conseils, expertises, etc. (FOSC du 20.12.2000, p. 8698). «Pierre Richa & Partners SA, Société Fiduciaire» n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: ACF FIDUCIAIRE SA, à Genève. Journal No 13382 du 04.11.2005 (03096994 / CH-660.2.519.000-9)

■ **Molard Investment Management SA**, à Genève, CH-514-3020666-1, activités dans le domaine de la gestion des entreprises, etc. (FOSC du 15.12.2004, p. 8). Réviseur: Berney et Associés SA Société Fiduciaire, à Genève. Journal No 13383 du 04.11.2005 (03096996 / CH-514.3.020.666-1)

■ **NERINE FIDUCIAIRE SA**, à Genève, CH-660-2004005-6, exécuter toutes prestations de services, etc. (FOSC du 26.09.2005, p. 5). Nouvelle adresse: rue des Terreaux-du-Temple 4. Journal No 13384 du 04.11.2005 (03096998 / CH-660.2.004.005-6)

■ **Net Inter SA**, à Vernier, CH-660-0685992-0, entretien et protection de l'environnement commercial, etc. (FOSC du 04.05.2004, p. 8). L'inscription 8736 du 30.07.2003 (FOSC du 06.08.2003, p. 6) est rectifiée en ce sens que Veloso Fernanda est directrice (et non directeur). Procuration collective à deux a été conférée à Mouly Marie, de France, à Genthod, et Vercellini Marcel, de France, à Bonne-sur-Menoge, F. Journal No 13385 du 04.11.2005 (03097000 / CH-660.0.685.992-0)

■ **Ocular Sciences Sàrl**, à Genève, CH-660-0147001-1, import-export, fabrication et commercialisation de produits et instruments optiques, etc. (FOSC du 12.05.2005, p. 3). Nouvelle raison sociale: **Cooper-Vision Sàrl**. Adjonction au but: dans l'intérêt du groupe CooperVision, prêts ou autres financements à des sociétés du groupe, ainsi que toutes sûretés pour garantir les obligations de ces sociétés. Statuts modifiés le 04.10.2005, ainsi que sur un point non soumis à publication. Journal No 13386 du 04.11.2005 (03097002 / CH-660.0.147.001-1)

■ **Orlati sciage, forage et travaux publics SA**, à Vernier, CH-660-2003002-9, exploitation d'une entreprise de terrassement, etc. (FOSC du 27.01.2005, p. 7). L'administrateur Fouvy Gilbert, jusqu'ici vice-président, nommé président, continue à signer individuellement. Magro Arthur n'est plus admi-

nistrateur; en revanche, il a été nommé directeur et continue à signer individuellement. Journal No 13387 du 04.11.2005 (03097004 / CH-660.2.003.002-9)

■ **Oxxen Management SA**, à Genève, CH-660-1873996-2, conseil en matière de placement, gestion de fortune, etc. (FOSC du 22.01.1998, p. 497). Fischer Christian n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Rosset Bernard, de Bougy-Villars, à Saint-Sulpice (VD), est administrateur unique avec signature individuelle. «Fiducap Société Fiduciaire SA» n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Audiconsult SA, à Genève. Nouvelle adresse: rue des Bains 33, c/o BDO Visura. Journal No 13388 du 04.11.2005 (03097006 / CH-660.1.873.996-2)

■ **Primeway SA**, à Genève, CH-660-0340974-9, agir comme fiduciaire (trustee), etc. (FOSC du 19.07.2005, p. 7). Observation: la société exerce son activité sous le nom commercial «Wealth Structuring Services». Journal No 13389 du 04.11.2005 (03097664 / CH-660.0.340.974-9)

■ **PROMOLAC SA**, à Genève, CH-660-0216988-1, pilotage d'opérations immobilières, etc. (FOSC du 24.10.2005, p. 7). Nouveau siège: Thônex, chemin du Curé-Desclouds 1. Statuts modifiés le 01.11.2005. Journal No 13390 du 04.11.2005 (03097008 / CH-660.0.216.988-1)

■ **Raymond Weil SA**, à Lancy, CH-660-0099975-1, fabrication, représentation, etc. (FOSC du 01.07.2004, p. 9). Signature collective à deux a été conférée à Sabatier Sabine, de Tramelan, à Saint-Julien-en-Genevois, F, directrice. Journal No 13391 du 04.11.2005 (03097010 / CH-660.0.099.975-1)

■ **RED CONSULTING SA**, à Genève, CH-660-0394002-0, services et conseils en relation avec l'internet, etc. (FOSC du 06.10.2005, p. 8). Blanshard Davis Morgan John n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Journal No 13392 du 04.11.2005 (03097012 / CH-660.0.394.002-0)

■ **Regent appareils d'éclairage SA, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-2045002-8, fabrication et commerce d'articles, etc., entreprise ayant son siège principal à Bâle (FOSC du 29.10.2002, p. 6). Les pouvoirs de Capt Yves et Manigley Christian sont radiés. Signature collective à deux limitée aux affaires de la succursale a été conférée à Jaquet Maurice, de Monnaz, à Gland, directeur. Journal No 13393 du 04.11.2005 (03097014 / CH-660.2.045.002-8)